Ministère de l'Economie et des Finances

SECRETARIAT PERMANENT DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (SP/SRP)

République de Guinée

Travail – Justice - Solidarité

Deuxième Rapport de Mise en Œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté

Conakry, Novembre 2005

SOMMAIRE

Page

RESUME EXECUTIF 6
Introduction 12
Contexte 13
CHAPITRE I: ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE 14
1.1 Stabilisation macro-économique 14
(i) Croissance économique 14
(ii) Les finances publiques 17
(iii) Budget de l'Etat et Stratégie de Réduction de la Pauvreté. 19
(iv) Les réformes et le désengagement de l'Etat 20
1.2 Développement des infrastructures de base 21
(i) Transports et travaux publics 21
(ii) Energie et Eau 23
(iii) Postes et télécommunications 24
1.3 Appui aux secteurs porteurs de croissance 25
(i) Agriculture, élevage, eaux et forets 25
(ii) Pêche 26
(iii) Mines et géologie 27
(iv) Tourisme et artisanat 28
1.4 Impacts sur la stratégie de réduction de la pauvreté et perspectives 29
CHAPITRE 2: DEVELOPPEMENT ET ACCES EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE 33
2.1 Education 33
2.2 Santé 36
2.3 Affaires sociales, promotion féminine et enfance 40
2.4 Urbanisme et Habitat 41
2.5 Recommandations 43
CHAPITRE 3: AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET HUMAINES 46
3.1 Amélioration des conditions de mise en œuvre de la stratégie 46
(i) Renforcement des capacités aux niveaux déconcentré et décentralisé 46
(ii) Lutte contre la corruption 46
(iii) Evaluation de l'action publique 48
(iv) Sécurité 48
3.2 Renforcement du cadre institutionnel et humain 48
(i) Transparence 48
(ii) Environnement juridique et judiciaire 49
(iii) Suivi de la gestion des ressources publiques 49
3.3 Recommandations 50
CHAPITRE 4 : SUIVI, EVALUATION ET COMMUNICATION 52
4.1 Suivi et analyse de la pauvreté 52
4.2 Cadre institutionnel 53
4.3 Activités de communication 53
4.4 Recommandations 54
LEÇONS TIREES DE LA MISE EN ŒUVRE 56
Annexes 62

Liste des Tableaux

Tableau1: Evolution des finances publiques de 2002 à 2004 (en milliards GNF)....18
Tableau 2: Mobilisation des Ressources PPTE de 2002 à 2004 (mds GNF).....19
Tableau 3: Part des secteurs prioritaires dans le BND de 2001 à 2004 (%) 20
Tableau 4 Transports et travaux publics: prévisions et réalisations 22
Tableau 5 Télécommunications: Prévisions et réalisations.....24
Tableau 6 : Evolution des produits agricoles de 2002-2004.....25
Tableau 7 Développement rural: Prévisions et réalisations 26
Tableau 8 Pêche: Prévisions et réalisations 27
Tableau 9 Mines et géologie : Prévisions et réalisations.....28
Tableau 10 Tourisme, et artisanat : Prévisions et réalisations.....29
Tableau 11: indicateurs et réalisations dans le secteur de l'Education 33
Tableau 12: TBS par région administrative de 2002 à 2004 (%).....34
Tableau 13: Nombre de salles de classe disponibles/personnels enseignants.....34
Tableau14: Dépenses courantes de l'Etat, de l'Education de 2001-2004 (mrds GNF) 35
Tableau 15: Répartition intra-sectorielle financement Education (mrds GNF).....35
Tableau 16: Déconcentration des dépenses (biens et services) de l'Education 2003 et 2004 (milliers GNF).....36
Tableau 17 : Indicateurs et réalisations au niveau de la santé.....39
Tableau 18 Affaires sociales, promotion féminine et enfance: 2002-2004.....40
Tableau 19: Synthèse des résultats de mise en œuvre de la SRP en Guinée 59

Liste des Graphiques

Graphique 1: Taux de croissance du PIB, et du PIB par tête, 2002-2004 (%).....15
Graphique 2 : Taux de croissance du secteur primaire, 2002-2004 (%).....15
Graphique 3: Taux de croissance du secteur secondaire, 2002-2004 (%) 16
Graphique 4: Taux de croissance du secteur tertiaire, 2002-2004 (%) 17
Graphique 5: Couverture vaccinale (%) 37

Liste des Annexes

Annexe 1 : Critères de Convergence de la ZMAO et Dépenses sur ressources PPTE. 63
Annexe 2:Projets du Secteur des Mines en préparation.....64
Annexe 3: Indice de la corruption par département ministériel.....65
Annexe 4 : Financement du PEV/SSP/ME par bailleurs de fonds en 2004 en GNF 65
Annexe 5: Indicateurs de suivi et Evaluation de la SRP.....66
Annexe 6 : Cartes de Pauvreté ..... **Error! Bookmark not defined.**

Abréviations

AGEVAL	Association Guinéenne des Evaluateurs
AN	Assemblée Nationale
ANLC	Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de moralisation des activités économiques et financières
AREDOR	Association pour la Recherche et l'Exploitation de Diamant et de l'Or
AVCS	Agents Vaccinateurs des Centres de Santé
BCG	Vaccin contre la tuberculose
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BG	Basse Guinée
BND	Budget National de Développement
BOT	Build Operate Transfert
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAF	Centre d'Appui à l'Autopromotion Féminine
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDV	Conseil et Dépistage Volontaire
CECOJE	Centre d'Ecoute, de Conseils et d'Orientation pour les Jeunes
CIC	Cadre Intégré du Commerce
CNLC	Comité National de Lutte contre la Corruption
CNO	Centre National d'Orthopédie
CPM	Comité de Passation des Marchés
CRD	Communauté Rurale de Développement
CST	Comité de Suivi des Travaux entièrement autonomes
CTA	Centre de Traitement Ambulatoire
DAF	Direction Administrative et Financière
DCE	Direction Communale de l'Education
DNP	Direction Nationale du Plan
DNPF	Direction Nationale de la Promotion Féminine
DPE	Direction Préfectorale de l'Education
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTCP	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche et Poliomyélite
DTI	Droits et Taxes à l'Importation
EIBEP	Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
ENACOG	Enquête Nationale sur la Corruption et la Gouvernance en Guinée
EPT	Education Pour Tous
ESB	Enquête Situationnelle de Base
FENAG	Fédération Nationale des Artisans de Guinée
FEPATOUR	Fédération Patronale du Tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration
FINEX	Financement Extérieur
FMI	Fond Monétaire International
GNF	Guinée Nouveau Franc
GT	Groupe thématique
HG	Haute Guinée
IDF	International Development Fund
INRAP	Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique
IPPTE	Initiative Pays Pauvre Très Endetté

IST	Infection Sexuellement Transmissible
LFR	Loi des Finances Rectificative
MATD	Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MG	Moyenne Guinée
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEPU / EC	Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire / Education Civique
MP	Ministère du Plan
MURIGA	Mutuelles pour la prise en charge des Risques liés à la Grossesse et à l'Accouchement
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
PDL	Plan de Développement Local
PEPT	Programme d'Education Pour Tous
PETS	Public Expenditure Tracking Survey
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFA	Paralysie Flasque Aigue
PIB	Produit Intérieur Brut
PME / PMI	Petite et Moyenne Entreprise / Petite et Moyenne Industrie
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRCI	Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles
PTAF	Programme Triennal d'Alphabétisation des Femmes
PTME	Prévention de la Transmission Mère - Enfant;
SOGUIPA	Société Guinéenne de Production de Palmes et d'Hévéa
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SRRP	Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté
SSP	Service Statistique et Planification de l'Education
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIDC	Traitement par l'Ivermectine sous Directives Communautaires
TMN	Tétanos Maternel Néonatal
TNS	Taux Net de Scolarisation
VAA	Vaccin Anti–Amarine
VAR	Vaccin Anti–Rougeoleux
VAT-2 +	Vaccin Anti–Tétanique, 2ème dose
VIH / SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome d'Immunodéficience Acquis
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

RESUME EXECUTIF

La mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté est intervenue en 2004 dans un contexte particulièrement difficile, marqué principalement par : (i) l'insécurité persistante dans la sous- région; (ii) le faible niveau d'investissement dans les secteurs prioritaires dû à la faible mobilisation des ressources internes et la baisse drastique de l'aide extérieure (les ressources IPPTE ont baissé de 81,90 milliards GNF en 2003 à 25,170 milliards GNF en 2004) ; (iii) la chute des cours des produits miniers, notamment ceux de la bauxite, principal produit d'exportation.

Ainsi, les résultats atteints durant l'exercice 2004 sont le reflet de cet environnement contraignant. Cet état de fait n'a pas permis de mieux articuler le Budget de l'Etat avec les objectifs du DSRP.

Au plan de la croissance économique, le taux est passé de 1,2% en 2003 à 2,7% en 2004. Ce taux est nettement en dessous du taux moyen de 5% défini par le DSRP pour la période 2002 - 2005. Au 31 décembre 2004, les recettes ont atteint 10,5% du PIB et les dépenses courantes primaires ont été maintenues à 8,9%. Ainsi le **déficit budgétaire base engagement (hors dons**) a été réduit à 5,9% du PIB contre 7,9% du PIB en 2003.

Ce résultat est dû à un ensemble de mesures engagées en Mars 2004 par le Gouvernement et ses partenaires au développement, à savoir (i) le renforcement de l'administration fiscale à tous les niveaux, (ii) le recouvrement des arriérés d'impôts, (iii) la suppression des exonérations, (iv) la réduction à un minimum des dépenses publiques et le respect strict des procédures budgétaires d'engagement des dépenses, (v) la mise en place d'une commission pour le recouvrement des arriérés d'impôts au courant du quatrième trimestre 2004, (vi) l'abolition des exonérations ad hoc et l'adoption d'une loi réduisant les allocations budgétaires des secteurs non prioritaires.

Cependant, il faut noter qu'avec la faiblesse des aides budgétaires extérieures, le financement du déficit n'a été couvert que par des emprunts auprès du système bancaire national et une considérable accumulation des arriérés extérieurs s'élevant à 62,4 millions US$ en fin décembre 2004. Le crédit à l'Etat financé par la BCRG qui était supposé être inférieur ou égal à 10% des recettes courantes de 2003, s'est situé à 27,3%. Ce qui a induit une forte hausse de la base monétaire et de la masse monétaire qui se sont établies respectivement à 33% et 37% et ont porté le taux de liquidité de l'économie à 16,5%.

En outre, les réserves de change de la BCRG se sont situées à 1,5 mois d'importation au lieu de l'objectif de 6 mois prévu dans le DSRP et de 3 mois, critère de premier rang de la ZMAO. Le taux d'inflation qui devait être maintenu à un chiffre inférieur ou égal à 5% en glissement annuel a atteint 27,6%.

S'agissant de la réforme des Entreprises, le programme de privatisation a concerné en 2004 plusieurs Entreprises. Une recette globale de 16,898

milliards de GNF est prévue en 2005. En ce qui concerne les mesures d'accompagnement, les montants des droits de séparation se sont élevés à 4,46 milliards de GNF en 2004 contre 6,26 milliards de GNF en décembre 2003. Il faut noter que des activités de formation sont programmées en matière de création et de gestion des Entreprises et de micro- finances afin d'aider à la reconversion et à la réinsertion des travailleurs touchés par la réforme.

Sur le plan des réformes sectorielles, il s'agit d'impliquer ou de renforcer le secteur privé dans la gestion de l'approvisionnement en eau, du transport, de l'électricité et des télécommunications, par la mise en place de cadres réglementaires et de modes de gestion attractifs.

Pour améliorer l'environnement macro-économique et attirer des financements extérieurs substantiels, les efforts engagés, en matière de politiques fiscale, monétaire et budgétaire et de gouvernance économique et politique, doivent être poursuivis de manière rigoureuse et systématique.

En terme d'accès aux services sociaux de base, des progrès notables ont été enregistrés.

Dans le secteur de l'Education, les résultats quantitatifs ont globalement évolué de façon positive. Par exemple, le taux brut de scolarisation au primaire et le taux de scolarisation des filles en particulier, sont passés respectivement de 74% et 67% en 2002-2003 à 77% et 70% en 2003-2004.

Par ailleurs, les dépenses courantes du secteur ont été en 2004, de 165,46 milliards de GNF, soit 2,37% du PIB. Malgré ces efforts, la Guinée fait encore partie des pays qui consacrent le moins de ressources publiques au secteur de l'Education. La moyenne en Afrique au Sud du Sahara est d'environ 4%.

Le secteur de la Santé a développé des activités nombreuses et variées durant l'année 2004 pour améliorer les indicateurs suivants: taux de mortalité infantile et maternelle ; taux de couverture vaccinale des enfants de moins de 1 an et des femmes en âge de procréer ; insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans et taux de prévalence du VIH/SIDA.

En matière de prévention et de lutte contre les maladies prioritaires, dans le cadre du PEV/SSP/ME, des campagnes de vaccination ont été réalisées et évaluées. Les évaluations ont montré que neuf Préfectures ont atteint des taux de couverture vaccinale DTC3 supérieurs à 80%, et huit autres sont restées en deçà du seuil de 50%.

Les progrès dans ce domaine ont été obtenus grâce au renforcement de la supervision formative, au monitorage mensuel des districts sanitaires et à l'implication effective des communautés dans les activités de stratégies avancées. Il faut noter à ce niveau que sur 380 supervisions planifiées, 253 ont été réalisées en 2004, soit 66, 6% de réalisation.

Les résultats d'ensemble dans le secteur de la Santé, comme le montre l'EDS-III-2005, sont mitigés. En effet, les **taux de mortalité** infantile, juvénile et infanto- juvénile ont connu une légère amélioration, passant respectivement de 98‰ à 91‰, de 88‰ à 79‰ et de 177‰ à 163‰ entre 1999 et 2005. Par contre, la **malnutrition** des moins de cinq ans a gagné du terrain; 26 % des enfants souffrent de retard de croissance en 2005 contre 23% en 1999 et; 35% des enfants souffrent d'insuffisance pondérale contre 26% en 1999.

La lutte contre le **VIH/SIDA**, a connu des avancées notables qui ont permis de maîtriser le taux de séroprévalence de la pandémie en dessous de 5 %. Il est de 1,5% et est plus élevé chez les femmes (1,9%) que chez les hommes (0,9%). La population urbaine est plus affectée par la pandémie que la population rurale. Le fléau touche considérablement l'économie car, elle frappe la composante la plus active de la population.

Les difficultés financières que rencontre le secteur de la Santé expliquent le caractère mitigé des résultats sur fond de querelles internes entre la Division Administrative et Financière et la Cellule CDMT. La baisse des dépenses courantes du secteur due à l'augmentation des dépenses extrabudgétaires en faveur essentiellement de la défense et de la sécurité n'arrange pas la situation. En effet, les dépenses courantes du Secteur de la Santé n'ont été que de 1,7% en 2004, se situant nettement en dessous de l'objectif 10% du DSRP, régressant même par rapport à 2003, l'année à laquelle, elles représentaient 3,44%. Il faut noter que le recouvrement de la contrepartie guinéenne dans la mise en œuvre des activités du PEV/SSP/ME a été très faible. Si les bailleurs de fonds ont tous décaissé 100% de leurs parts, coté guinéen, le décaissement n'a été que de 2%.

Au plan de la gouvernance et du renforcement des capacités institutionnelles et humaines, des acquis ont été obtenus à travers le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises qui a permis de mettre en place dans 146 CRD, des outils de planification et de gestion simplifiés, au nombre desquels: les Plans de Développement Locaux (PDL), les Plans Annuels d'Investissement (PAI), les Comités de Passation des Marchés et les Comités de Suivi des Travaux.

En matière de lutte contre la corruption, les efforts du gouvernement ont été orientés vers la formation et la sensibilisation des acteurs à tous les niveaux. Cependant, selon l' ENCOG – 2003, la prévalence de la corruption reste élevée en Guinée ; elle est de 36% contre 32 % pour la Sierra Léone et 28% pour la Zambie et contribue largement à l'aggravation de la pauvreté. La valeur des pots de vin versés par les entreprises aux Services de l'administration publique est d'environ 469 milliards GNF. Il s'agit donc de ressources perdues pour le développement et la lutte contre la pauvreté.

Les efforts pour l'éradication de ce fléau doivent se concentrer sur :

- la sensibilisation et l'information sur la corruption;

- la promotion de la culture de la dénonciation et la mise en place de mesures de protection des informateurs contre les représailles possibles ;
- le contrôle des dépenses ;
- La prise de sanctions sévères contre les délinquants ;
- la mise en place de mesures incitatives et motivantes (augmentation de salaires, primes, etc.).

En matière de transparence, une nouvelle grille des programmes a été aménagée à la Radio et à la Télévision permettant l'accès équitable aux ondes, de l'ensemble des partis politiques. Le Décret d'établissement des Radios privées vient d'être signé. Des cahiers de charges relatifs aux Radios et Télévisions commerciales et Radios communautaires et associatives sont disponibles.

Au plan du suivi et de l'évaluation, les 123 indicateurs initialement retenus pour le suivi et l'analyse de la pauvreté en Guinée ont été revus et réduits à 56 sur la base de critères de disponibilité de l'information et de pertinence des indicateurs.

Par ailleurs, en vue de l'évaluation participative du DSRP, quarante professionnels des services de l'administration publique, des organisations de la Société Civile et institutions républicaines, ont été formés dans le domaine du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

En conclusion, les résultats de la mise en œuvre du DSRP, montrent que des efforts ont été déployés pour stabiliser le cadre macro- économique, renforcer la gestion décentralisée, contrôler les dépenses publiques et développer les services sociaux et les infrastructures de base. Cependant, force est de reconnaître qu'au terme de cette mise en œuvre les variables macro-économiques se sont plutôt détériorées.

En effet, tout comme en 2002 et 2003, le cadre macro-économique a continué à se dégrader en 2004. Les performances en matière d'exécution budgétaire et de mobilisation des ressources ont été faibles. Cette situation n'a pas favorisé une réduction significative de l'incidence de la pauvreté monétaire (création d'emplois, amélioration des revenus, etc.) et un accès substantiel des populations guinéennes aux infrastructures et services sociaux de base conformément aux objectifs du DSRP.

Les résultats de l'EIBEP (2002-2003) montrent que la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, est passée de 62,6% de la population en 1994 à 49,2% en 2002 dont 19,1% vivant dans une extrême pauvreté. En 2002 l'incidence de la pauvreté au niveau régional était de 23,5% en milieu urbain et de 59,90% en milieu rural contre 17,5% et 82,1% respectivement en 1994. D'où une baisse sensible de la pauvreté au cours de la période 1994-2002.
Cette évolution positive dénote une réduction des inégalités entre les zones rurales et urbaines, même si la pauvreté demeure encore un phénomène essentiellement rural.

Par ailleurs, les estimations des indices de pauvreté faites en utilisant le modèle SimSIP (Simulation for Social Indicators and Poverty) montrent que la pauvreté pourrait passer de 49,20 en 2002 à 53,6% en 2005.

Par conséquent, il est primordial de cerner ces problèmes récurrents et interdépendants qui ont conduit à la suspension en 2002, du programme de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Cette suspension a privé le pays des aides extérieures attendues et l'a éloigné du point d'achèvement de la FRPC qui aurait dû lui permettre de bénéficier de l'initiative PPTE pour un montant estimé à 185,5 millions de dollars US. Or, sans ces ressources et un appui technique et financier conséquent de nos partenaires, il serait illusoire d'atteindre les objectifs du DSRP ainsi que ceux du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015.

C'est pourquoi, il est urgent de mettre en œuvre une politique et des mesures appropriées de relance de la croissance orientée vers les objectifs de réduction de la pauvreté. Celles-ci pourraient de façon schématique porter sur les points ci-dessous:

- **Rétablissement du Cadre macro-économique et relance de la croissance :**
  - Instaurer une plus grande discipline budgétaire et une allocation de ressources plus substantielles aux secteurs prioritaires ;
  - Mettre en oeuvre une politique fiscale rigoureuse ;
  - Favoriser l'implication du secteur privé dans la gestion des infrastructures de base ;
  - Renforcer la mise en œuvre du cadre intégré du commerce ;
  - Relancer les cellules CDMT au niveau des secteurs prioritaires ;
  - Articuler le budget de l'Etat avec les objectifs de la SRP ;
  - Appuyer de manière substantielle les secteurs porteurs de croissance en vue de la diversification et la valorisation des exploitations minières et des sources de croissance non minières : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'artisanat et les BTP.
- **Equité et accès aux services sociaux :**
  - Poursuivre la mise en œuvre du Programme Education Pour Tous (EPT) et renforcer les réformes entreprises pour améliorer les indicateurs du secteur ;
  - Continuer la mise en œuvre des actions du plan national de développement sanitaire, principalement: la décentralisation du système de santé, le renforcement de la couverture Sanitaire ; et l'amélioration de l'offre et de l'utilisation des services de soins ;
  - Renforcer et vulgariser le cadre juridique protégeant l'enfant, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées ;
  - Promouvoir l'encadrement communautaire en faveur de la petite enfance et des enfants orphelins du Sida ; etc.
  - Favoriser l'accès des populations, singulièrement les plus pauvres, au logement décent, à une source d'eau potable et à un assainissement adéquat.

- **Gouvernance et renforcement institutionnel:**

  - Renforcer la déconcentration budgétaire et le pouvoir financier des collectivités à la base ;
  - Transférer effectivement les compétences de gestion des marchés publics aux Régions et Préfectures ;
  - Sensibiliser et informer le grand public sur la corruption et les outils de lutte mis en place ;
  - Appliquer des sanctions sévères contre les délinquants; et mettre en place des mesures incitatives et motivantes (augmentation de salaires, primes de performance, etc.) ;
  - Renforcer l'exercice du contrôle de la qualité des dépenses et des actions sur le terrain ;
  - Dynamiser les organes de contrôle mis en place par l'Etat en vue d'assurer la moralisation de la gestion des finances publiques ;
  - Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités au niveau sectoriel et au niveau des collectivités décentralisées ;
  - Améliorer la participation et l'implication de la société civile et des populations à la formulation, à la gestion et au suivi des programmes et projets spécifiques de réduction de la pauvreté ;
  - Harmoniser les interventions et les outils de planification à la base ;
  - Mettre en place une stratégie de communication en vue d'un meilleur partage des informations et d'une concertation plus fructueuse.

Introduction

Le premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de la Guinée a été adopté par le Gouvernement en janvier 2002 et approuvé par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International en juillet de la même année. A cet égard, il constitue le cadre unique d'intervention de l'ensemble des acteurs du développement socio-économique du pays: Gouvernement, Société Civile, secteur privé et partenaires au développement.

L'objectif général de la stratégie de réduction de la pauvreté est la réduction significative et durable de la pauvreté en Guinée, à travers l'augmentation des revenus et l'amélioration de l'état de bien-être des populations, notamment des plus pauvres. Les objectifs quantitatifs de la Stratégie sont essentiellement:

A moyen terme (2002-2005) :

- Réaliser un taux de croissance annuel moyen du PIB de 5,2% en terme réel entre 2002 et 2005, contre 3,7% entre 1996 et 2000;
- Porter le taux de croissance du PIB/habitant à 1,9% par an en moyenne entre 2002 et 2005.

A long terme (2010) :

- Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire, au niveau national, de 62,6% en 1994/95 à 30% en 2010, et dans les zones rurales de 82,1% à 38% durant la même période ;
- Porter le taux brut de scolarisation au niveau primaire de 56,7% en 1999/00 à 100% en 2012 et le TBS des filles de 44,3 à 100% durant la même période ;
- Réduire le taux de mortalité infantile de 98‰ en 1999 à 70‰ en 2005 et 50‰ en 2010 ;
- Augmenter le taux d'accès à l'eau potable de 49% en 1999 à 80% en 2005 et 100% en 2010.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie est bâtie autour de trois axes principaux :

- L'accélération de la croissance économique, avec de larges opportunités de revenus pour les pauvres ;
- Le développement et l'accès équitable aux services sociaux de base ;
- L'amélioration de la Gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

Le présent rapport a pour objet de faire l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie en 2004, d'en dégager les leçons dans la perspective de l'évaluation et de la révision du premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. A cet effet, il est structuré ainsi qu'il suit:

(i) Le préambule comprenant une introduction et décrivant brièvement le contexte de mise en œuvre de la SRP
(ii) L'accélération de la croissance économique ;
(iii) Le Développement et l'accès équitable aux services sociaux de base ;

(iv) L'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines;
(v) La revue du système de suivi- évaluation et de la stratégie de communication de la mise en œuvre de la SRP;
(vi) Les leçons tirées de la mise en œuvre.

Contexte

En 2004, le contexte de développement de la Guinée a été marqué par des facteurs internes et externes qui ont influencé négativement la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Parmi les facteurs internes figurent principalement la faible mobilisation des recettes, le dérapage budgétaire, l'inflation de même que les pénuries d'eau et d'électricité, et la dégradation du réseau routier, qui ont profondément entravé les activités des PME/PMI.

Au nombre des facteurs externes, il faut relever la persistance de l'insécurité dans les pays limitrophes (Libéria, Sierra Léone, Côte d'Ivoire) ayant fortement affecté l'équilibre économique et social du pays. La Guinée continue d'abriter environ 105.639 réfugiés, dont 75.636 dans les camps et 30.000 dispersés dans les principaux centres urbains[1]. Outre la pression qu'ils engendrent sur les services sociaux de base, l'environnement, la sécurité, ces conflits se sont traduits par d'importants coûts financiers, en termes de dépenses budgétaires et de manque à gagner sur les transferts de ressources par les Guinéens installés dans les pays affectés.

En outre, la flambée des prix des produits d'importation, et en particulier les produits pétroliers dont les coûts d'importation sont passés de 108,67 millions USD en 2003, à 137,08 millions USD en 2004 (soit une hausse de 26%) a également eu de sérieuses répercussions sur les performances économiques du pays.

Dans le domaine du partenariat pour le développement, la Guinée a bénéficié de l'initiative PPTE depuis 2001. A ce titre, elle a mobilisé, entre 2001 et 2003, 96 millions USD. Il faut rappeler qu'elle n'a bénéficié que de deux crédits budgétaires en 2001: le CAS IV de la Banque mondiale (50 millions USD) et le PAS III de la BAD (12,25 millions d'UC), soit un total d'environ 66 millions USD.

Les dérapages macro- économiques (faible mobilisation des ressources internes, hausse des prix, déficit budgétaire, dépenses extra- budgétaires, etc.) ont entraîné d'une part, la suspension en 2002 du programme FRPC (Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance) du FMI, l'arrêt de l'aide intérimaire au titre de l'Initiative PPTE en juin 2003 et celle de la BAD en décembre 2003 et d'autre part, le report des annulations substantielles que devait accorder le Club de Paris au pays.

C'est dans ce contexte, particulièrement difficile, que le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la SRP en 2004.

1 Source : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

CHAPITRE I: ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

L'objectif global du premier axe du DSRP est la réalisation d'un taux de croissance annuel moyen de 5,2% sur la période 2002-2005 et d'un taux de 10% à l'horizon 2010, avec une large distribution des revenus, notamment en faveur des pauvres et des couches les plus vulnérables.

Les stratégies définies pour atteindre cet objectif sont : la stabilisation macro-économique ; le développement des infrastructures de base, l'appui aux secteurs porteurs de croissance et la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

1.1 Stabilisation macro-économique

Le cadre macroéconomique a continué à se dégrader en 2004, essentiellement à cause de la persistance d'une gestion macroéconomique inadéquate, de difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité ; de l'instabilité dans la sous- région; de la faiblesse de la croissance et de l'inflation galopante.

A ces facteurs s'ajoute le non fonctionnement des cellules CDMT au niveau des Secteurs prioritaires à savoir l'Education, la Santé, le Développement rural, les Infrastructures routières, la Justice, les Affaires sociales, l'Urbanisme et Habitat. Leur fonctionnement normal aurait permis un meilleur suivi des dépenses publiques évitant ainsi les dérapages et dysfonctionnements au niveau du Budget de l'Etat. Les faibles performances en matière d'exécution budgétaire et de mobilisation des ressources internes, combinées à la diminution drastique de l'aide extérieure, ont pesé sur la mise en œuvre de la SRP.

En raison de toutes ces contraintes, l'articulation entre le DSRP et le Budget a été faible et le désengagement de l'Etat n'a été totalement effectif. Les résultats enregistrés aux niveaux macro- économique et sectoriel, en sont le reflet.

(i) Croissance économique

Durant les trois années de mise en œuvre de la SRP, la situation macro-économique de la Guinée a été marquée par un taux moyen de **croissance du PIB** de 2,7%. Ce taux qui correspond à une croissance de 4,2% en 2002, 1,2% en 2003, 2,7% en 2004 et à une baisse du PIB par tête d'habitant de 0,4%, est inférieur au taux moyen de 5,2% projeté par le DSRP pour la période 2002 – 2005 (Graphique1).

Cette moindre performance est due à une gestion macro- économique inadéquate héritée de l'année 2003, aggravée par un environnement rendu difficile par les conflits dans les pays voisins. A cela s'ajoute le faible niveau de productivité de l'agriculture ; la chute des cours de la bauxite ; les difficultés d'approvisionnement en électricité, eau et matériaux de construction et la baisse des investissements qui sont passés de 22% en 2000 à 11,5% en 2004.

Graphique 1: Taux de croissance du PIB, et du PIB par tête, 2002-2004 (%)

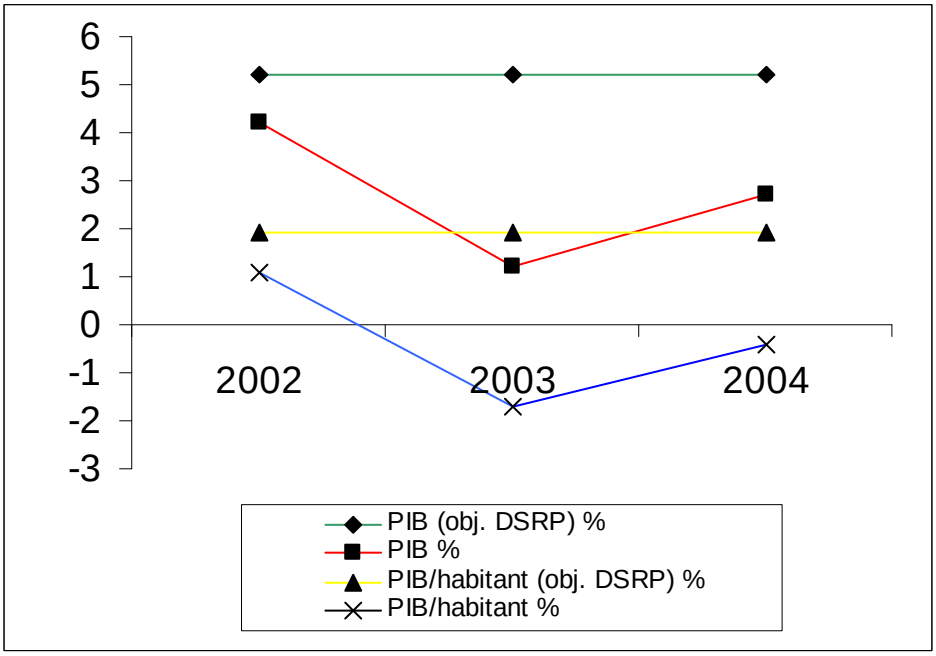

Source MP/DNP: cadrage macroéconomique, juin 2005

Sur le **plan sectoriel**, la valeur ajoutée du **secteur primaire** a été de 3,3% en 2004 contre 3,5% en 2003 et sa part dans le PIB s'est maintenue à 18,7%. Selon le graphique 2, seul le sous- secteur sylviculture et forêt a évolué, passant de 1% en 2003 à 3,2% en 2004. Le taux de croissance du sous- secteur agriculture et chasse a baissé de 3,9% en 2003 à 3,5% en 2004, celui de l'élevage de 4% à 2,7%, et celui de la pêche de 3% à 2,4% pour les mêmes périodes.

Graphique 2 : Taux de croissance du secteur primaire, 2002-2004 (%)

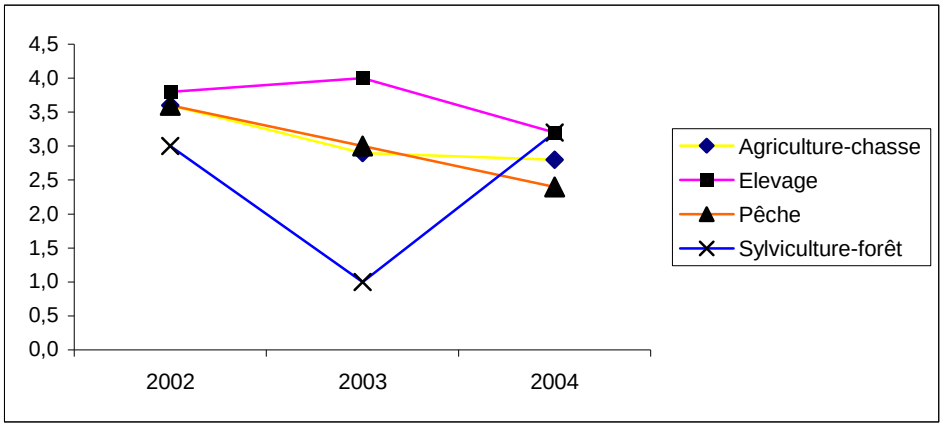

Source MP/DNP: cadrage macroéconomique, juin 2005

Au niveau du **secteur secondaire,** le taux de croissance a connu une hausse, passant de 0,5% en 2003 à 3,1% en 2004. Cette augmentation est le résultat de la performance du sous secteur des BTP qui a réalisé un taux de 6% contre –1% en 2003. Par contre, le taux de croissance des mines a baissé de 2,7% en 2003 à 1,5% en 2004. Compte tenu du poids de ce sous secteur,

cette baisse a influencé négativement la croissance globale. S'agissant du sous – secteur énergie et eau ; on note une amélioration du taux de croissance allant de –5,5% du PIB en 2003 à 0,9% en 2004. En dépit de cette amélioration, il faut noter que le déficit de production d'eau et d'électricité est resté particulièrement aigu durant les trois (3) années de mise en œuvre de la SRP (rupture quasi-totale de fourniture d'eau et d'électricité dans les communes formant la proche et la haute banlieue de Conakry, zones qui enregistrent pourtant une forte concentration de la population et d'unités artisanales et industrielles).
La récurrence et l'aggravation des difficultés des ménages et des entreprises à accéder à l'eau et à l'électricité, qui sont à la fois des facteurs de croissance et des services sociaux de base, constituent aujourd'hui, pour l'Etat et ses partenaires, un véritable problème de développement, un défi majeur qu'il est nécessaire, voire obligatoire de relever assez rapidement, si l'on veut réellement améliorer les conditions de vie des populations et atteindre dans les délais raisonnables les objectifs de la SRP.

Graphique 3: Taux de croissance du secteur secondaire, 2002-2004 (%)

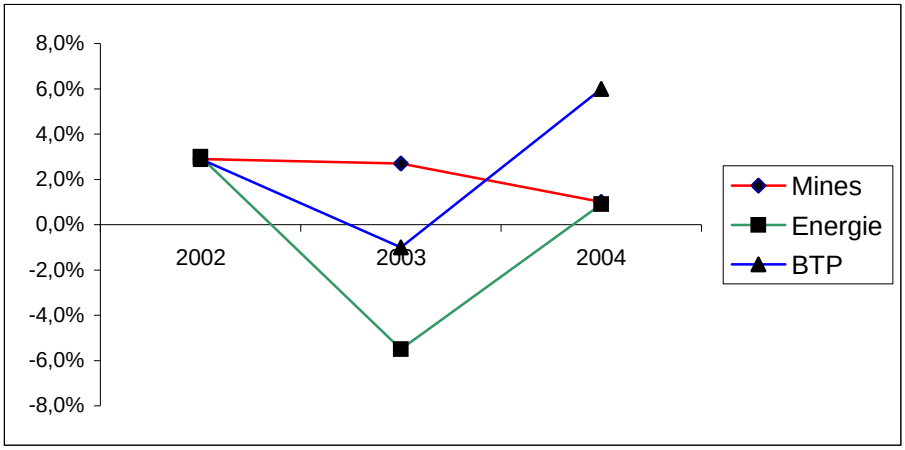

Source MP/DNP: cadrage macroéconomique, juin 2005

Dans le **secteur tertiaire,** le taux de croissance est passé de 1,2% en 2003 à 2,5% en 2004. Comme le montre le graphique 4, cette augmentation est le résultat de l'apport de l'ensemble des composantes du secteur: commerce (1,1% en 2003 et 2,8% en 2004); transports (1% en 2003 et 1,6% en 2004) et autres services (1,3% en 2003 et 2% en 2004).

Graphique 4: Taux de croissance du secteur tertiaire, 2002-2004 (%)

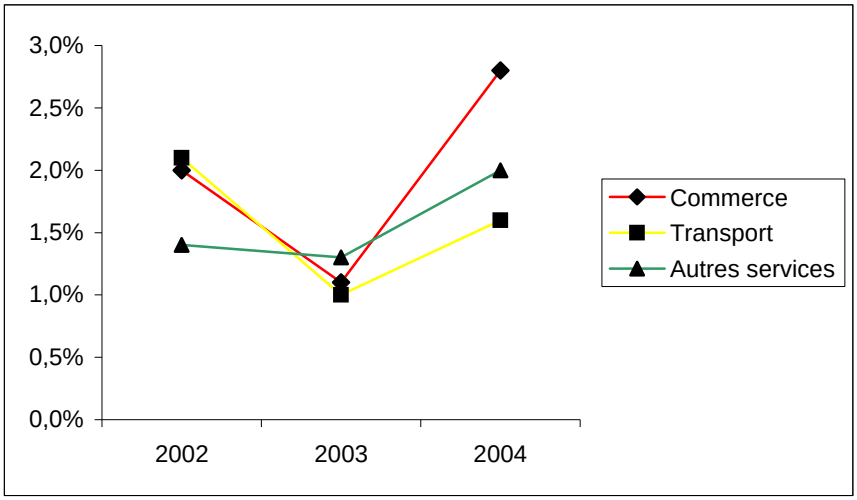

Source MP/DNP: cadrage macroéconomique, juin 2005

Les résultats de ces secteurs seront d'avantage expliqués dans le développement concernant les infrastructures de base et les secteurs porteurs de croissance.

(ii) Les finances publiques

L'année 2004 a débuté dans un contexte économique caractérisé par une détérioration fiscale préoccupante héritée de 2003, et une politique budgétaire expansionniste due à la recrudescence des dépenses extrabudgétaires notamment en matière de défense et de sécurité. Ces dépenses ont contribué à l'augmentation de la liquidité monétaire, l'aggravation de l'inflation et de la dette publique. A cela s'ajoutent la baisse des recettes minières et la faible performance dans la collecte des taxes et droits.

Face à cette situation, des mesures de redressement ont été adoptées par le Gouvernement en 2004. Elles concernaient essentiellement le renforcement de l'administration fiscale à tous les niveaux ; le recouvrement des arriérés d'impôts ; la suppression des exonérations des droits de douane illégaux et injustifiés; la réduction des dépenses publiques et le respect strict des procédures budgétaires d'engagement des dépenses.

Ces mesures qui devaient permettre une évolution dans l'amélioration du contexte macro-économique, n'étaient cependant, pas suffisantes pour atténuer les pressions inflationnistes, dans les proportions initialement projetées par le FMI et les autorités guinéennes, à savoir: la limitation de l'apport de la BCRG au financement du déficit budgétaire à un chiffre, inférieur ou égal à 1,2% du PIB, et le maintien de la base monétaire en dessous de 10%.

Ces premières mesures furent donc renforcées au courant du quatrième trimestre 2004, par la mise en place d'une commission pour le recouvrement des arriérés d'impôts; l'abolition des exonérations ad hoc ; et l'adoption d'une loi réduisant les allocations budgétaires des secteurs non prioritaires.

L'ensemble de ces efforts a permis d'atténuer la détérioration des finances publiques. Au 31 décembre 2004, les recettes publiques ont atteint 10,5% du PIB, soit 935,99 milliards GNF. Les dépenses courantes ont été maintenues à 8,9%, soit 920,67 milliards GNF contre 923,8 milliards GNF en 2003 (Tableau 1).

Le solde budgétaire s'est amenuisé passant de 9,8% du PIB en 2003 à 4,2% du PIB en 2004, contre un objectif du budget initial de 2,6%. En l'absence d'aides budgétaires extérieures, le financement de ce déficit n'a pu être couvert que par des emprunts auprès du système bancaire national (principalement la BCRG) et une considérable accumulation des arriérés extérieurs s'élevant à 62,4 millions US$ en fin décembre 2004. Malgré une émission accrue de titres de régulation monétaire (TRM) destinés à ponctionner l'excédent des liquidités bancaires, cette situation a produit un impact très négatif sur l'objectif de la politique monétaire qui est de contrôler principalement la liquidité bancaire.

Tableau1: Evolution des finances publiques de 2002 à 2004 (en milliards GNF)

	2002	**2003**	**2004**
RECETTES ET DONS	***935,20***	***1.048,90***	***1.000,04***
Recettes	*763,90*	*754,10*	*935,99*
Dons	*171,30*	*294,80*	*64,04*
dont PPTE	*69,50*	*81,90*	*33,38*
DEPENSES TOTALES	***1.281,80***	***1.441,80***	***1.294,06***
Dépenses courantes	*776,10*	*923,80*	*920,67*
Investissements	*493,50*	*518,00*	*369,12*
Service de la dette	***296,40***	***395,80***	***398,05***
Solde budgétaire (%PIB)	***-8,20***	***-9,80***	***-4,20***

Source: MP/DNP:Données du Cadrage macro économique (MP),etdu TOFE (MEF/DNB).

En effet, le taux de **liquidité de l'économie** a été porté à 16,5% à cause de la forte hausse de la base monétaire (33%) et de la masse monétaire (37%). Cette augmentation de la masse monétaire 10 fois supérieure à la croissance du PIB, combinée à des facteurs exogènes tels que la hausse des prix des produits importés, ont fait que 2004 a été caractérisé par une forte inflation qui s'est située en glissement annuel à un taux de 27,6% en décembre, alors qu'elle était de 3% et 12,9% respectivement en 2002, et 2003.

Les dépenses extrabudgétaires financées par monétisation constituent une contrainte pour le crédit du secteur privé et alimentent l'inflation. Les **réserves de change** de la BCRG se sont établies à seulement 1,5 mois d'importation contre un objectif de 6 mois fixé par le DSRP et de 3 mois pour l'adhésion à la ZMAO.

Le report de la demande de devises non couvert par le système bancaire, a entraîné une forte **dépréciation du Franc Guinéen** par rapport aux principales devises (24,2% pour le dollar US et 39,1% pour l'Euro en 2004). Entre mi-septembre et fin décembre 2004, l'écart moyen entre le taux du marché officiel et celui du marché parallèle s'est situé à environ 30%. La

Banque centrale, n'étant pas en mesure de satisfaire la demande en devises des opérateurs privés, a notifié finalement à ces derniers de recourir aux bureaux de change.

Mobilisation des Ressources de l'IPPTE : Au titre des ressources IPPTE, comme il ressort du tableau ci-après, les montants mobilisés depuis l'accord de l'allègement de la dette du pays ont connu une diminution de 64%.

Tableau 2: Mobilisation des Ressources PPTE de 2002 à 2004 (mds GNF)

	2002	***2003***	***2004***	***Total***
Prévisions	*83,28*	*96,29*	*36,62*	***216,19***
Mobilisations	*69,53*	*81,90*	*25,17*	***176,60***
Taux de mobilisation (%)	*83,50*	*85,05*	*79, 74*	***81,69***

Source : Cellule d'Etude de Politique Economique (CEPEC)

Il est à rappeler que la Guinée a atteint le point de décision de l'IPPTE renforcée en 2002. A ce titre, elle aurait dû bénéficier d'un allègement de la dette équivalant à 545 millions USD en valeur actuelle nette. Cependant, la non atteinte du point d'achèvement, l'accumulation des arriérés, le niveau de corruption et le dérapage dans l'exécution du programme avec le FMI ont amené certains bailleurs de fonds à suspendre, en 2003, toute assistance liée à l'allègement de la dette.

Les ressources PPTE mobilisées, ont été en moyenne, allouées à hauteur de 60% aux Secteurs de l'Enseignement Pré- Universitaire et de la Santé (Annexe 2). Pour l'année 2004, l'Education a bénéficié d'une part majoritaire de 75%[2]. Les secteurs de la Santé et des Travaux publics ont bénéficié des montants représentant respectivement, 15% et 6%. Les secteurs de l'Urbanisme et Habitat, de l'Agriculture et Elevage n'ont reçu aucune allocation.

Les dépenses prises en charge par les ressources PPTE sont les dépenses ciblées de personnel (maîtres contractuels, agents alphabétiseurs), soit environ 50% des dépenses totales; une partie des dépenses de fonctionnement des secteurs de l'Education, de la Santé, des Affaires Sociales et de l'entretien des pistes rurales ; et 30% des dépenses sont consacrées aux investissements.

(iii) Budget de l'Etat et Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Depuis 1997 un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) a été adopté en Guinée. L'enjeu de ce mécanisme de rationalisation des dépenses était de prioriser les allocations des ressources au niveau sectoriel et à l'intérieur des secteurs, et de mettre en place un système de prestations de services publics fondé sur l'obtention de résultats. Sept secteurs dits secteurs prioritaires (Education, Santé, Infrastructures routières, Développement rural, Justice, Urbanisme et Habitat et Affaires sociales), ont été ciblés par le Gouvernement pour la mise en œuvre du CDMT.

[2] Le détail des dépenses est donné dans la partie consacrée à l'axe « Développement et accès équitable aux services sociaux de base

Pendant cette première phase de mise en œuvre de la SRP, si l'approche CDMT a permis aux secteurs prioritaires, de prendre en compte le lien entre l'allocation budgétaire et les objectifs à atteindre dans le DSRP, son application dans les Départements concernés s'est heurtée à des difficultés qui ont réduit considérablement son efficacité. Les raisons en sont d'ordre interne et externe. Au niveau interne, il s'agit de la faible maîtrise de l'approche CDMT par les cellules concernées et des querelles internes entre celles-ci et les Directions des Affaires Administratives et Financières (DAAF). Sur le plan externe, on note la dégradation de la situation des finances publiques (accumulation d'arriérés de paiement, manque d'appuis budgétaires extérieurs, et des dépenses extrabudgétaires). A cela, s'ajoute la faible collaboration entre le Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et la Direction Nationale du Budget. Cette situation a négativement affecté l'allocation des ressources aux secteurs prioritaires.

Tableau 3: Part des secteurs prioritaires dans le BND de 2001 à 2004 (%)

Secteurs	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**
Agriculture, Forêt et Elevage	23,0	25,6	24,7	20,0
Pêche et Aquaculture	1,1	1,2	2,3	1,8
Travaux Publics	6,9	3,1	6,8	17,0
Urbanisme et Habitat	11,6	2,3	4,2	25,3
Santé Publique	9,3	4,5	3,4	1,7
Education	19,3	12,6	6,6	5,8
Affaires sociales	3,2	1,2	1,0	1,5
Total	***74,4***	***50,5***	***49,1***	***73,0***

Source: Cadrage macro- économique, Mars 2005

Comme il ressort du tableau ci-dessus, en terme d'exécution, la part des secteurs prioritaires dans les dépenses d'investissement en BND a baissé de 74,4% en 2001 à 49,1% en 2003. Cette baisse, traduit en partie les contraintes financières auxquelles l'Etat a été confronté ces dernières années. Toutefois, une amélioration de la part de ces secteurs dans le BND, a été enregistrée durant l'année 2004 pour atteindre 73,0%.

(iv) Les réformes et le désengagement de l'Etat

En avril 2004, un plan d'action révisable de 6 mois reprenant les principales recommandations de la RDP-2003 a été adopté par le Gouvernement. Ce plan d'action présente un ensemble de recommandations conçues pour aider la Guinée à avancer vers un programme formel suivi par les services du FMI tout en protégeant les secteurs sociaux prioritaires. Le plan d'action a quatre composantes: (i) La réhabilitation de la stabilité macroéconomique, (ii) La protection des secteurs sociaux prioritaires, (iii) La mobilisation des recettes, et (iv) la Gouvernance.

La mise en œuvre de ce plan d'action a permis d'atteindre quelques résultats probants qui sont principalement la réduction du déficit budgétaire, comme mentionné plus haut.

S'agissant de la reforme des Entreprises, le Gouvernement avait lancé en 2000, un programme couvrant 62 Entreprises. En 2004, les réformes ont consisté à:

- la mise en concession de Sakoba
- la reprise de Eniphargui
- le retour au sein de l'administration du LNG et du BGGA[3]
- la vente des actifs de la Société Industrielle Aluko Guinée SIAG KASSA est en cours ;
- la vente des actions de l'Etat des Sociétés : SOGUIRUSSE, SOMCAG, ENTAG, SOPROCHIM (en cours)
- la Liquidation de 4 Sociétés publiques : SEEG, SONEG, SOGEL, ENELGUI est en cours)
- la Liquidation de SOGUITRO ; et
- la mise en concession des infrastructures de la Société Générale de Transport de Guinée (SOGETRAG) qui est en cours.

Les mesures d'accompagnement prises sont le paiement des droits de séparation qui se sont élevés à 6,26 milliards de GNF en décembre 2003 et 4,46 milliards de GNF en 2004. Des activités de formation sont également envisagées en matière de création et gestion des Entreprises et de micro-finance afin d'aider à la reconversion et à la réinsertion des personnes touchées par la réforme.

Le désengagement de l'Etat de ces Entreprises aura pour effets non seulement de favoriser l'émergence d'un secteur privé plus productif et diversifié, mais aussi de renflouer le budget national et de faire des économies de devises.

Au titre des privatisations, une recette globale de 16,898 milliards de GNF est prévue en 2005. Ces recettes vont permettre d'étendre les infrastructures et les services sociaux de base et de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs de la SRP.

1.2 Développement des infrastructures de base

(i) Transports et travaux publics

L'objectif général du secteur des Transports et Travaux Publics est l'amélioration de la mobilité des populations, des biens et services.

A cet effet, le gouvernement œuvre à la définition d'une stratégie de relance des transports urbains visant à mettre les actifs de l'ex-Société Générale des Transports de Guinée à la disposition des investisseurs privés afin de développer le transport urbain et inter- urbain. L'élaboration d'une stratégie de relance du transport ferroviaire est également envisagée.

En outre, comme le montre le Tableau 4, des interventions physiques importantes ont été réalisées dans le secteur durant l'année 2004.

---

[3] **LNG** : Laboratoire National de la Guinée ; **BGGA** : Bureau Guinéen de Géologie Appliquée ; **SOGUIRUSSE :** Société Guinéo- Russe d'Exploitation Minière ; **SOMCAG** : Société de manutention Carburants Aviation de Guinée ; **ENTAG** : Entreprise des Tabacs de Guinée ; **SOPROCHIM :** Société des produits Chimiques et Explosifs de Guinée ; **SEEG :** Société d'Exploitation des Eaux de Guinée ; **SONEG :** Société Nationale des Eaux de Guinée.

Tableau 4 Transports et travaux publics: prévisions et réalisations

Objectifs/Indicateurs DSRP	***Réalisations2002 - 2003***	***Réalisations 2004***	***Taux de Réalisation*** (%)
Réhabilitation de 1000 km de pistes rurales (2002–2004)	*595,4 km*	*689 km réhabilités*	*128*
Entretien de 5750 km de pistes rurales dont 1250 km par approche HIMO (2002–2003)	*4003 km*		*70*
Construction de 1600 ml d'ouvrages de franchissement (2002–2004)	- *1299 ml sur la période 2002-2003* *-Réhabilitation de tous les ponts entre Coyah et Pamélap*	320 ml sur la Fatala à Boffa	*101*
Entretien périodique de 3950 km de routes en terre (2002–2003)	- *3227 kms de routes nationales et régionales entretenues*	*689 km entretenus au niveau national* *Achèvement des travaux d'entretien des bacs de Doumbafè à Faranah, de Sankarani à Mandiana*	*99*
Réalisation de 1169 km de routes bitumées (2002–2007)	*Poursuite des travaux de bitumage de la route Kankan – Kourémalé* *225 km bitumés en Basse Guinée*	*- 302 km bitumés : Kankan-Kourémalé*	*37*
Au niveau de chacune des capitales administratives: terrassement, assainissement et revêtement de 5 km de voiries primaires		*Aménagement route 2X2 Tombo–Gbessia* *Travaux en cours à Conakry (6,775 km), Kindia (2,65 km) et Labé (4,75 km)*	

Source : Commission « Macro- économique » du Groupe Thématique Suivi – Evaluation de la SRP

Le tableau 4 ci- dessus montre que les actions ont concerné l'entretien des routes nationales sur 689 km en 2004; celui de deux bacs à Doumbafé à Faranah et Sankarani à Mandiana et le bitumage complet de la route Kankan-Kouré Malé et de la route d'accès à Bel Air (Boffa).

S'agissant de la construction des ponts, 320 mls ont été réalisés sur la Fatala à Boffa en 2004, ce qui fait un taux de réalisation de 101% par rapport à l'objectif du DSRP.

Les efforts ont été, par ailleurs, axés sur le transport intra- urbain à travers l'aménagement de la route 2X2 de Tombo – Gbessia à Conakry (en cours) et celui de 4,75 kms de voirie respectivement à Labé et 2,65 kms à Kindia avec des taux d'exécution de 53% et 95%. Ces actions auront pour effet l'amélioration du taux de fluidité et donc de la circulation des populations et de leurs biens (voir Tableau 4).

Les principaux problèmes de ce secteur viennent des difficultés de financement mais aussi du fait que, le sous- secteur du transport est peu

rentabilisé. Il est dominé par le transport routier qui, à lui seul, absorbe environ 90% du trafic. En plus, le réseau inter et intra urbain, a une capacité d'absorption insuffisante due à la faiblesse de sa densité, aux problèmes de dégradation et de congestion des voiries singulièrement dans les centres urbains.

Les autres moyens de transport sont très insuffisamment exploités. Le transport ferroviaire ne s'effectue que sur les 385 Km de chemin de fer exploités par les Sociétés minières. La ligne Conakry - Kankan longue de 662 km est complètement hors service. Le transport aérien quant à lui, n'est supporté que par un seul aéroport international, celui de Gbéssia Conakry.

(ii) Energie et Eau

L'objectif en matière d'énergie est l'amélioration du cadre de développement économique et des conditions de vie des populations en assurant une offre énergétique accessible pour les populations.

L'atteinte de cet objectif devrait passer par une réforme du sous- secteur avec l'implication d'opérateurs privés. Il s'agit de la mise en place d'une concession de type classique où le concessionnaire aura obligation d'investir.

L'année 2004 a enregistré des actions de terrain à Conakry et dans les villes secondaires. A Conakry, les travaux d'adjonction thermique de Tombo 5 sont achevés et 3 centrales thermiques sont en train d'être installées respectivement à Kankan, N'Zérékoré et Faranah. L'élaboration d'un Schéma Directeur d'électrification et le montage d'un projet d'électrification de 24 localités sont en cours.

Dans le sous-secteur de l'eau, le but est l'amélioration des conditions de vie et de la compétitivité de l'économie, en assurant une offre d'eau suffisante, de qualité et à un coût accessible.

A cet effet, le Gouvernement envisage de confier la gestion du service d'exploitation de l'eau à un opérateur privé dans le cadre d'un contrat d'affermage amélioré. Aussi, les réalisations physiques ci-après ont été enregistrées durant l'année 2004:

- l'aménagement et l'équipement de six forages dans la région de Conakry: Gbéssia, Yimbaya, stade omnisport et Kakimbo ;
- la fourniture et la pose d'équipement hydromécanique de traitement de captage à Yessoulou ; et
- la réalisation de 291 points d'eau.

Ce qui a porté le nombre de points d'eau à 1998 sur 2400 prévus par le DSRP, soit un taux de réalisation de 71% environ.

Malgré les efforts consentis et l'amélioration de sa croissance de –5,5% en 2003 à 0,9% en 2004, le secteur eau- énergie reste confronté à des problèmes de gestion, de vétusté des outils, de faiblesse des capacités de production, de pertes considérables dans le transport, de difficultés de recouvrement des factures. Tous ces facteurs concourent à la réduction des

performances du secteur. Selon l'EIBEP (2002/2003) la situation de la desserte en énergie est encore faible. **Seulement 18,8% de la population ont accès à l'électricité; ce taux est de 1,3% en milieu rural. Par contre, le taux d'accès à l'eau potable a atteint 64,3% pour l'ensemble de la Guinée et 53% en milieu rural.**

(iii) Postes et télécommunications

L'objectif est d'offrir des services de postes et télécommunications suffisants, de qualité et à des prix compétitifs.

Le tableau ci-après montre les réalisations de 2004 en matière de télé-densité, d'abonnement et de couverture géographique. Bien que le nombre d'abonnés ait augmenté de 66% de 2003 à 2004, la télé-densité reste en deçà de l'objectif visé par le DSRP à savoir une télé-densité de 1,0 à l'horizon 2004. En plus, il faut noter que la qualité du service est préoccupante; les tentatives d'appel se soldant souvent par des échecs et la qualité de la communication étant mauvaise.

Tableau 5 Télécommunications: Prévisions et réalisations

Objectifs/Indicateurs DSRP	***Réalisations 2002/03***	***Réalisations 2004***
Hausse de la télé densité 0.5 en 2002 à 1 à l'horizon 2004 et à 1.5 en 2010	*0,5*	*0,8*
Nombre total d'abonnés au réseau GSM de la SOTELGUI	*90 000 (2003)*	*150 000*
Nombre de villes couvertes par GSM[4]	*18*	*21*[5]

Source : Direction Nationale des Télécommunications

Pour améliorer cette situation, le Gouvernement s'emploie à lever les contraintes qui sont liées à :

- la gestion des accords d'interconnexion qui n'ont pas toujours été signés entre les opérateurs entrants et SOTELGUI ;
- la durée des licences qui ont été octroyées sur la base de concession de seulement 5 ans contre 10 ans en moyenne dans la sous région;
- le cadre réglementaire qui ne permet pas une pleine valorisation des opportunités de développement, et des innovations commerciales et technologiques.

A cet effet, le Département des Postes et Télécommunications a élaboré un Document de Stratégie Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en juin 2004 ; finalisé les accords d'interconnexion et élaboré les lois et textes d'application réglementant les postes et télécommunications.

[4] Dans le DSRP il n y a pas d'objectifs quantifiés sur les deux derniers indicateurs du tableau.

[5] Les villes couvertes par le réseau GSM sont: Conakry, Fria, Boké, Boffa, Coyah, Forécariah, Kinadia, Mamou, Dalaba, Pita, Labé, Kouroussa, Kankan, Siguiri, Faranah, Kérouane (Banankoro), Kissidougou, Guéckédou, et N'Zérékoré

1.3 Appui aux secteurs porteurs de croissance

(i) Agriculture, élevage, eaux et forets

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et d'assurer la sécurité alimentaire par un accroissement de la productivité agricole ; la professionnalisation des petits exploitants, et l'amélioration de l'accès des acteurs du monde rural aux facteurs de production et aux circuits de commercialisation des produits.

Pour atteindre cet objectif, les interventions ont porté sur l'amélioration de la production vivrière et animale, la promotion des cultures d'exportation et des infrastructures rurales, la protection des ressources naturelles, la recherche agronomique et la vulgarisation. Le Tableau 6 ci-après présente les résultats quantitatifs enregistrés.

Tableau 6 : Evolution des produits agricoles de 2002-2004

Produits	***Unités***	***2002***	***2003***	***2004***
Riz	*tonnes*	*842 500*	*845 000*	*900 000*
Maïs	*tonnes*	*103 000*	*388 679*	*423 295*
Fonio	*tonnes*	*132 900*	*187 902*	*197 852*
Arachide coque	*tonnes*	*248 300*	*157 253*	*168 265*
Bovins	*têtes*	*3 139 000*	*3 375 879*	*3 561 038*
Ovins	*têtes*	*945 000*	*1 026 993*	*1 095 528*
Caprins	*têtes*	*1 128 000*	*1 225 543*	*1 307 834*
Porcins	*têtes*	*59 000*	*67 905*	*71 261*
Volaille (élevage traditionnel)	*têtes*	*13 320 000*	*14 119 546*	*14 966 719*

Source: Rapport Commission Macro- économique / Groupe Thématique Suivi- Evaluation SRP

Globalement, **la production vivrière** s'est accrue entre 2002 et 2004, grâce à l'augmentation de la production du riz, du maïs et du fonio, 6% ; 8,9% et 5,2% respectivement par rapport 2003. Il faut noter que cette augmentation n'est pas le fait de l'amélioration de la productivité de l'agriculture, mais résulte plutôt de l'augmentation des superficies cultivées; 5% pour le riz entre 2002 et 2003.

En plus, 6000 ha de plantations d'hévéa (industriel pour 4.500 ha et familial pour 1.500 ha) ont été réalisés par la SOGUIPAH ; 900 ha de terres ont été aménagés ou réhabilités pour la production fruitière et légumière.

La **production animale** également a enregistré une certaine croissance. La production des bovins a augmenté de 5,5% par rapport à 2003 et celle des ovins et caprins de 6,7%. Pour renforcer la production laitière, trois centres laitiers ont été créés à Gaoual centre, Koumbia et Pita.

Enfin, des activités de recherche agronomique et de vulgarisation ont été développées pour la génération et le transfert de nouvelles technologies (variété NERICA) pour accompagner les petits exploitants agricoles.

Malgré ces acquis, le secteur rencontre des difficultés qui entravent l'atteinte des objectifs à savoir : (i) le faible accès au crédit, l'insuffisance de l'encadrement des paysans, le manque de semences et d'intrants, (ii) la perturbation de la pluviométrie, (iii) l'invasion périodique des criquets et chenilles, (iv)la faible productivité des espèces et des races locales, la persistance de maladies endémiques telles que le charbon bactérien et symptomatique, (v) la rareté de la nourriture en période sèche pour les animaux, (vi) la faible organisation des éleveurs, (vii) difficultés d'accès des produits aux marchés extérieurs, (viii) le manque de spécialisation agricole (ix) et la faible compétitivité des produits.

En conséquence, comme il ressort du Tableau 7 ci-après, le taux de croissance du PIB agricole a diminué de 4,75% en moyenne pour la période 2002 – 2003 à 3,9% en 2004. Il reste encore nettement inférieur au taux moyen de 10% projeté à l'horizon 2010.

Tableau 7 Développement rural: Prévisions et réalisations

Objectifs/Indicateurs DSRP	***Réalisations 2002/03***	***Réalisations 2004***
Porter l'incidence de la pauvreté rurale 82,1% en 1995 à 38% en 2010	59,90%	n.d
Porter le taux de croissance du PIB agricole à 10% par an en 2010	4,75%	3,90%

Source : cadrage macro- économique annuel 2004 / EIBEP 2002 - 2003

(ii) Pêche

Les objectifs sont principalement l'aménagement des villages de pêcheurs maritime et continental ; le développement d'une pisciculture rurale durable en Moyenne Guinée et en Guinée Forestière ; la pérennisation de la ressource halieutique et dulcicole ; et le développement d'une industrie nationale des pêches adaptée aux normes internationales de qualité.

De nombreuses activités ont été mises en œuvre pour l'atteinte de ces objectifs durant l'année 2004. Comme le montre le Tableau 8, en termes de surveillance, la lutte contre la pêche illicite a été intensifiée et un projet pilote de surveillance participative des pêcheries artisanales a été initiée. Une vedette de surveillance côtière et des équipements de détection et de communication, ont été mis à la disposition des services de surveillance.

Tableau 8 Pêche: Prévisions et réalisations

Objectifs/Indicateurs DSRP	***Réalisations 2002-2003- 2004***	***Taux de réalisation %***
Six (6) campagnes d'évaluation de la ressource halieutique de 2002 à 2004	*Une (1) campagne réalisée*	*17*
Former 1500 paysans en pisciculture, aménagement et gestion de l'eau	*Formation et installation de pisciculteurs et 34 animateurs*	*2*
Doter 35 villages d'infrastructures de production à l'horizon 2004	*Démarrage des travaux d'aménagement de trois villages de pêcheurs en Haute Guinée*	*9*
Porter le nombre d'étangs en production à 460 entre 2002 et 2004	*Aménagement de 250 étangs*	*54*
Porter le nombre de bénéficiaires des crédits à 350	*Mise en place d'un crédit en faveur des pêcheurs artisans (112 500 USD)*	
Construire 3 marchés centraux de poissons dans les grandes villes	*Achèvement des travaux de construction du marché de poisson de Kenyen* *Mise à la disposition de l'Union Nationale de mareyeuses de Guinée de trois dépôts de poissons frais à Conakry* *Mise à la disposition des mareyeuses de Kankan& Kouroussa de 2 marchés de poissons*	*167*

Source:Commission Macroéconomie/Croissance/Groupe Thématique SE-2005/ et DSRP

Sur le plan de l'appui financier, un crédit d'un montant de 112.500 USD a été mis en place en 2004, en faveur des pêcheurs artisans. Des infrastructures ont également été réalisées afin d'améliorer la production halieutique et sa commercialisation. Il s'agit principalement des travaux d'aménagement de trois (3) villages de pêcheurs en Haute Guinée, sur 35 prévus, soit 9% de réalisation ; l'aménagement de 250 étangs sur 460 projetés (taux de réalisation 54%) et la construction d'infrastructures de stockage et de commercialisation à Conakry (Kényen) et dans les villes de Kankan et Kouroussa.

Dans ce domaine également, les résultats sont mitigés. La valeur ajoutée de ce sous-secteur reste faible à cause entre autres de la mauvaise gestion de la ressource halieutique, du manque des moyens de surveillance maritime, de la vétusté des infrastructures et de l'absence d'industries de transformation.

(iii) Mines et géologie

L'objectif est l'accélération de la croissance économique par l'exploitation du potentiel minier du pays.

Dans l'ensemble, les résultats pour l'année 2004 sont faibles (Tableau 9). Le taux de croissance du secteur a diminué de 2,7% en 2003 à 1,0% en 2004 ; les autorisations de reconnaissance minière ont baissé de 15 à 6 et la contribution au développement communautaire a diminué de 16%. Cependant, sur certains aspects, quelques progrès ont été réalisés. Il s'agit du nombre de titres miniers octroyés qui est passé de 66 titres en 2003 à 81

en 2004 ; et de la production artisanale qui s'est accrue de 10%. Le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) a également continué les recherches géologiques et conduit de nombreuses études complémentaires des projets miniers (Annexe 2) pour améliorer la production du secteur et les recettes minières.

Tableau 9 Mines et géologie : Prévisions et réalisations

Objectifs/Indicateurs DSRP	***Réalisations 2002-2003***	***Réalisations 2004***
Le taux de croissance du secteur par an (en %) [6]	*2,7% (en 2003)*	*1,0%*
Nombre de titres	*65 titres miniers dont 50 permis de recherche minière et 15 permis d'autorisation de reconnaissance minière*	*81 titres miniers dont 73 permis de recherche minière; 2 permis de concession et 6 permis d'autorisation de reconnaissance minière*
Le taux de transformation des matières premières en produits semi-finis et/ou finis		*4,4%*
Contribution au développement communautaire	*1 840 000 $ (2003)*	*1 546 800 $*

Source : Ministère des Mines et de Géologie

La baisse du taux de croissance de ce sous- secteur s'explique principalement par l'arrêt pendant 3 mois de la production de la SAG (Société Aurifère de Guinée), la faible teneur et le faible taux de récupération de la SAG et de la SMD (Société Minière de Dinguiraye).

(iv) Tourisme et artisanat

L'objectif est l'accélération du développement de l'artisanat par la création d'emplois productifs, en vue de leur contribution à la croissance économique, à la promotion de l'emploi, et à la mobilisation des devises étrangères.

A cette fin, le Tableau 10 montre que de nombreuses réalisations ont été faites dans le domaine du tourisme et de l'artisanat en 2004.

Dans le domaine du tourisme, on a enregistré 29 000 touristes d'affaires et 20 955 touristes de loisirs sur une prévision respective de 40 000 touristes d'affaires et 20 000 touristes de loisirs, soit un taux de réalisation de 72,5% et de 104% respectivement. Cette progression est liée à l'augmentation du nombre de chambres à 100 pour le tourisme d'affaires (taux de réalisation 21%) et à 72 pour le tourisme de loisirs (12% d'exécution).

S'agissant de l'artisanat, on a noté l'aménagement d'une zone artisanale de 3 ha 30 m^2 pour la Fédération Régionale des Artisans de Kindia et la mise en circulation de 55 permis techniques d'exploitation dont 22 pour l'hôtellerie et 33 pour les restaurants.

6 Dans le DSRP il n y a pas d'objectifs quantifiés

Tableau 10 Tourisme, et artisanat : Prévisions et réalisations

Objectifs/Indicateurs DSRP	***Réalisations2002-2003-2004***	***Taux de réalisation***
Porter le nombre de touristes d'affaires à 40 000 en 2004	*29 000 touristes d'affaires*	*73*
Porter le nombre de touristes de loisirs à 20000 en 2004	*20 955 touristes de loisir*	*105*
Porter le nombre de chambres pour le tourisme d'affaires international à 680 entre 2002-2004	*100 chambres*	*15*
Porter le nombre de chambres pour le tourisme de loisirs à 1200 entre 2002-2003	*72 chambres*	*6*
Augmenter le Volume d'investissement	*3 ha 30 m2 de zones artisanales aménagées au compte de la Fédération Régionale des Artisans de Kindia.*	-

Source : Ministère du Tourisme, de l'hôtellerie et de l'Artisanat

Les principales contraintes du Secteur sont principalement :

- La rareté et le coût très élevé des facteurs de production que sont l'eau et l'électricité;
- L'insuffisance de la promotion de la destination Guinée à l'extérieur, suivie d'une très faible présence aux manifestations commerciales internationales (foires, expositions) ;
- Le coût élevé et peu compétitif du transport aérien en direction de la Guinée, avec une absence totale de vols charters.

Aussi, les investissements prévus par l'Etat dans le cadre du désenclavement et de la viabilisation des sites touristiques n'ont pu être réalisés, à cause des contraintes financières auxquelles le pays est confronté dans ces trois dernières années qui ont eu pour conséquence la baisse de la part des secteurs prioritaires dans les dépenses d'investissement en BND.

La plupart des sites sont encore difficiles d'accès et à l'état naturel. Ce qui a freiné et réduit la propension des opérateurs privés nationaux et étrangers à investir dans le secteur.

Pour améliorer cette situation, le Département du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Artisanat a élaboré en 2004, un Plan Stratégique pour le Développement du Tourisme.

1.4 Impacts sur la stratégie de réduction de la pauvreté et perspectives

Les résultats macro- économiques et sectoriels analysés sont mitigés. Malgré quelques améliorations, l'économie guinéenne reste caractérisée par :

- Une croissance faible ;
- La recrudescence d'une politique fiscale expansionniste ;
- L'importance du déficit global due aux dépenses extra- budgétaires ;
- L'aggravation de l'inflation due à la croissance monétaire supérieure à celle de la production nationale;
- L'accroissement de la dette publique intérieure et de l'accumulation des arriérés extérieurs.

Cet ensemble de problèmes récurrents et interdépendants a été à la base de la suspension en 2002 du programme FRPC (Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance) du FMI, l'arrêt de l'aide intérimaire au titre de l'Initiative PPTE en juin 2003 et celle de la BAD en décembre 2003 et le report des annulations substantielles que devait accorder le Club de Paris.

Cette situation éloigne encore la Guinée du point d'achèvement de la Facilité de Réduction de la Pauvreté qui devait permettre au pays de bénéficier, des flux financiers de l'IPPTE d'un montant de l'ordre de 185,5 millions de USD prévu pour la période allant de 2003 à 2006. Elle affecte sérieusement la croissance économique (2,7% en 2004) qui est restée inférieure à l'accroissement démographique (3,1%) et à l'objectif de 5% défini dans le DSRP. Cette moindre croissance combinée à l'évolution galopante de l'inflation, ont entraîné une évolution négative du PIB par tête d'habitant (-0,4%) contre une croissance de 1,1% en 2002. Ces écarts montrent, à suffisance, l'importance des efforts à mener pour pouvoir atteindre l'objectif d'un taux de croissance annuel moyen de 5,2% entre 2002- 2005, pour parvenir à une réduction significative de la pauvreté.

Si des mesures urgentes ne sont pas prises pour résoudre la crise actuelle à court terme, les revenus des ménages seront davantage décimés. Ce qui aura un impact négatif sur l'accès des familles aux services de la santé, de l'éducation, du Développement rural et autres services. Ainsi la pauvreté continuera à gagner du terrain et l'atteinte des objectifs fixés par la SRP et les OMD, en matière de services sociaux notamment les soins primaires de santé, l'approvisionnement en eau, l'accès à un logement décent seront compromis.

En vue d'optimiser et de pérenniser les conditions de mise en œuvre de la SRP, les réformes entreprises par le Gouvernement et les partenaires au développement notamment la Banque Mondiale et le FMI, doivent être poursuivies. Il s'agira entre autres de :

- Améliorer la gestion des dépenses publiques et articuler le Budget de l'Etat avec les objectifs de la SRP à travers :
  - l'opérationnalisation effective des CDMT au niveau de tous les secteurs prioritaires ;
  - le renforcement de la collaboration entre le SP/SRP et la Direction Nationale du Budget ;
  - l'amélioration de la préparation du Budget par une meilleure prise en compte des dépenses liées à la lutte contre la pauvreté et le choix d'indicateurs de suivi des dépenses etc.
- Améliorer l'allocation et l'exécution du budget par :
  - l'amélioration des allocations inter et intra- sectorielles du budget ;
  - la réduction du déficit global à travers la restriction des décaissements des secteurs non prioritaires notamment par l'intégration de la défense et de la sécurité dans la programmation CDMT et le processus budgétaire ;

- l'application des procédures plus rigoureuses pour le transfert des fonds vers les autorités locales et l'établissement d'un contrôle plus efficace et la surveillance des acteurs locaux ;
- l'institutionnalisation des Enquêtes de Traçage des Dépenses Publiques (ETDP) et des enquêtes sur la qualité des services, car à ce jour des déficiences énormes sont enregistrées quant à l'arrivée effective des dépenses publiques aux bénéficiaires (par exemple, selon l'ETDP seulement 16% des dépenses non salariales arrivent effectivement aux écoles destinataires et 30% des fonds parviennent aux centres de santé).

- Augmenter les recettes minières par la promotion de nouvelles exploitations minières et la valorisation des productions existantes (intégration de la production bauxite – alumine et aluminium par exemple) ;

- Diversifier l'économie et augmenter les recettes non minières par l'exploitation de toutes les opportunités de croissance par :

  - l'amélioration de la performance dans le prélèvement des impôts et taxes, et l'élimination de toutes les exemptions injustifiées ou illégales ;

  - l'amélioration de la productivité du secteur agricole par des investissements en infrastructures conséquents et la promotion de la recherche et de la vulgarisation ; le secteur étant doté d'une immense potentialité ;

  - l'amélioration substantielle de la productivité de la pêche (taux de croissance de 7% depuis 1993) par la maîtrise de la pêche illicite en eau profonde, la transformation des produits de la pêche conformément aux normes sanitaires et de qualité internationale ; et la promotion de l'aquaculture ;

  - le respect des normes européennes en matière de produits d'animaux afin d'ouvrir le marché international à la production guinéenne ;

  - L'organisation de manifestations commerciales pour la promotion des produits artisanaux et touristiques afin que la Guinée soit promue comme une destination exotique dans l'industrie du tourisme international ;

  - La finalisation du processus de restructuration du secteur du tourisme ;

  - l'accroissement de la contribution du secteur privé dans l'économie, en tant que facteur déterminant de la croissance, à travers la promotion des services urbains de transport, eau, électricité et télécommunication.

- Intensifier la sensibilisation et l'information sur la corruption et les outils de lutte créés ; promouvoir la culture de la dénonciation et la

mise en place de mesures de protection des dénonciateurs contre d'éventuelles représailles ; prendre des sanctions sévères contre les délinquants ;

- Renforcer les capacités de suivi et évaluation de la gestion des ressources publiques ;
- Mettre en œuvre un système de suivi évaluation intégrant les différentes bases de données nationales et sectorielles existantes et une stratégie de communication pour assurer et optimiser la participation de tous les acteurs à la mise en œuvre de la SRP.

CHAPITRE 2: DEVELOPPEMENT ET ACCES EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Le deuxième axe du DSRP vise globalement, l'éducation pour tous; l'accès à un système de santé équitable répondant aux besoins des populations, la lutte contre le VIH/SIDA et la prise en charge des malades; la protection et la promotion des couches les plus vulnérables de la société à savoir les femmes, les enfants, les personnes âgées et handicapées; et l'accès à la sécurité foncière et à un habitat salubre.

2.1 Education

Les objectifs sont principalement la généralisation de l'enseignement de base ; l'amélioration de l'accès à l'éducation et de l'équité à tous les niveaux ; l'amélioration de la qualité et de l'efficience de l'enseignement à tous les niveaux ; et le renforcement de l'éducation non formelle favorisant les filles et les adultes des couches défavorisées.

Les tableaux 11 et 12 ci-après montrent les résultats atteints. Le taux brut de scolarisation (TBS) global et celui des filles ont augmenté de trois points chacun. L'écart de scolarisation entre les filles et les garçons a diminué ; en conséquence le ratio filles/garçons s'est amélioré aussi bien au primaire qu'au secondaire. Le taux d'admission au collège a connu une forte évolution, passant de 53% à 72% entre 2002 et 2004. Concernant le taux net de scolarisation (TNS) global, il est passé de 57% en 2001/2002, à 60% en 2002/2003 et se situe à 62% en 2003/2004 ; celui des filles a été respectivement de 52%, 55% et 58% pour les mêmes périodes.

Tableau 11: indicateurs et réalisations dans le secteur de l'Education

Indicateurs DSRP	***Réalisations 2002-2003***	***Réalisations 2004***
Le taux brut de scolarisation global à 100% à l'horizon 2012	*74%*	*77%*
Le taux brut de scolarisation des filles	*67%*	*70%*
Ratio filles/garçons au primaire (assurer l'équité entre filles et garçons)	*0,74*	*0,76*
Ratio filles/garçons au secondaire (assurer l'équité entre filles et garçons)	*0,42*	*0,47*
Taux global d'admission au collège	*53%*	*72%*
Taux d'admission au collège des filles	*50%*	*69%*

Source : Service Statistique et Planification /MEPUEC

S'agissant du taux de scolarisation au niveau régional pour la période 2002 - 2004, le Tableau 12 montre que Labé enregistre encore les plus faibles taux aussi bien chez les filles que chez les garçons. Les régions de Conakry et de Boké ont connu une légère diminution (1 point) de leurs taux globaux de scolarisation, par rapport à 2003, tandis que dans les six autres régions, la tendance est à la hausse.

Tableau 12: TBS par région administrative de 2002 à 2004 (%)

	2002			2003			2004		
Région	**Filles**	**Garçons**	**Global**	**Filles**	**Garçons**	**Global**	**Filles**	**Garçons**	**Global**
Boké	58	75,4	67	62	77,6	71	63	76	70
Conakry	120	145,3	132	119	139,7	129	119	138	128
Faranah	57	69,3	69	64	85,2	76	71	89	80
Kankan	50	68	60	54	70	63	60	74	67
Kindia	62	76,3	70	67	79,8	74	71	83	78
Labé	44	53,3	49	50	57,7	54	56	64	60
Mamou	51	66,5	59	57	73,2	66	60	75	68
N'Zérékoré	51	68,1	60,	53	69,0	62	57	70	64

Source : SSP/MEPUEC

Le nombre de salles de classe disponibles pour le domaine public (voir Tableau 13) est passé de 16.821 en 2003 à 17. 597 en 2004, et le nombre de salles disponibles dans le domaine privé est passé de 7243 à 7851 sur la même période ; soit un total de 25.863 salles en 2004 y compris les classes communautaires.

En dehors du niveau communautaire, le personnel enseignant s'est renforcé d'année en année. En 2004 on en compte 25.361, soit une augmentation de 6,3% par rapport à l'année 2003.

Tableau 13: Nombre de salles de classe disponibles/personnels enseignants

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
	Nombre de salles de classe			
Public	14.571	16.281	16.821	17.597
Communautaire	-	401	427	415
Privé	5.472	6.973	7.243	7.851
en % du total	27,3	29,5	29,6	30,4
Total	20.043	23.655	24.491	25.863
	Personnel enseignant			
Public	14.267	14.880	17.038	17.973
Communautaire	-	335	391	387
Privé	4.977	5.910	6.430	7.001
en % du total	25,9	28,0	26,9	27,6
Total	19.244	21.125	23.859	25.361

Source: SSP/MEPUEC

Ces résultats sont le fruit des interventions de l'Etat, des communautés locales, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et de l'apport de l'initiative privée dans le secteur. Comparativement aux autres secteurs, les efforts financiers consentis pour développer le secteur de l'éducation, sont considérables (Tableau 14). Entre 2001 et 2004, tandis que les dépenses courantes de l'État sont passées de 517,57 milliards de GNF à 671,76 milliards de GNF, soit une augmentation de 29,8% ; celles du secteur de l'éducation ont connu une croissance de 42,5%, soit 14% par an en moyenne sur la même période.

Tableau14: Dépenses courantes de l'Etat, de l'Education de 2001-2004 (mrds GNF)

Niveau de dépenses	***2001***		***2002***		***2003***		***2004***	
	montant	***%PIB***	***montant***	***%PIB***	***montant***	***%PIB***	***montant***	***%PIB***
Dépenses courantes Éducation	*116,08*	*1,96*	*135,81*	*2,15*	*148,80*	*2,24*	*165,46*	*2,37*
Dépenses courantes de l'Etat	*517,57*	*8,70*	*588,21*	*9,30*	*613,30*	*9,30*	*671,76*	*9,6*
PIB	***5918,61***	***100***	***6325***	***100***	***6644,43***	***100***	***6979,98***	***100***

Source: SSP/MEPUEC

L'effort consacré à l'Education représente 2,37% du PIB, estimé à 6979,98 milliards de GNF en 2004 (Tableau 16). Mais la comparaison internationale montre que la part des dépenses publiques dans le PIB du secteur de l'éducation en Guinée est inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne s'élevant à environ 4%.

En ce qui concerne la **répartition intra-sectorielle** du budget de l'éducation, il ressort du Tableau 15 que les dépenses courantes affectées aux différents niveaux d'enseignement ont évolué de manière contrastée. La part de l'enseignement **primaire** a diminué, passant de 48,8% en 2002 à 46,2% en 2004 et celle du **secondaire** (collège et lycée) a augmenté de 19,8% à 21,2% en 2004. Étant donné l'amélioration du taux de transition entre le primaire et le secondaire (de 50% à 70% entre 2002 et 2004), une inadéquation des dépenses peut avoir pour conséquence la dégradation des conditions de fonctionnement des établissements.

Tableau 15: Répartition intra-sectorielle financement Education (mrds GNF)

Années/ niveaux	***2001***		***2002***		***2003***		***2004***	
	Montant	***%***	***Montant***	***%***	***Montant***	***%***	***Montant***	***%***
Primaire	*60,0*	*51,7*	*66,2*	*48,8*	*66,9*	*45,0*	*76,4*	*46,2*
Secondaire	*21,5*	*18,5*	*26,8*	*19,8*	*33,0*	*22,2*	*35*	*21,2*
Technique et Professionnel	*9,2*	*7,9*	*11,8*	*8,7*	*12,4*	*8,3*	*14,0*	*8,4*
Supérieur	*25,4*	*21,9*	*30,9*	*22,8*	*36,5*	*24,5*	*40,1*	*24,2*
Dépenses courantes Éducation	***116,1***	***100,0***	***135,8***	***100***	***148,8***	***100***	***165,5***	***100,0***

Source: SSP/MEPUEC

Au niveau de **l'enseignement technique et de la formation professionnelle** (ETFP), les dépenses courantes représentent 8,4% en 2004, soit une proportion légèrement supérieure à l'objectif Education Pour Tous (EPT), prévu à 8%. Enfin, la part de **l'enseignement supérieur** est passée de 22,8% en 2002 à 24,2% en 2004. Cet acquis doit être renforcé par la mise en œuvre des réformes politiques en matière d'octroi de bourses ou d'optimisation des ressources enseignantes.

En terme de déconcentration du budget de fonctionnement, le Tableau 16 ci-dessous, fait ressortir que sur la période 2003-2004, 76% des dépenses du MEPU-EC sont consacrées aux dépenses en biens et services des DEV/DCE de Conakry et des préfectures. En moyenne, 22% du budget du Département

alloué aux préfectures et Conakry sont consacrés aux dépenses de la ville de Conakry, alors que la Capitale ne dispose que de 15% des écoles, soit 6360 écoles. Ce qui montre l'inégalité dans la répartition des dépenses.

L'engagement, l'ordonnancement comme la liquidation de ces dépenses ont été entièrement faits au niveau local par les Services Administratifs et Financiers et les trésoriers préfectoraux. Cette situation aurait eu des résultats meilleurs si les Cellules CDMT avaient été plus opérationnelles.

Tableau 16: Déconcentration des dépenses (biens et services) de l'Education 2003 et 2004 (milliers GNF)

Budget déconcentré : Conakry et Préfectures	***2003***	***2004***
Total Budget MEPU-EC : biens et services	***22 911 592***	***24 832 890***
Budget MEPU-EC déconcentré pour Conakry et les préfectures	*17 391 090*	*18 865 370*
Part du budget déconcentré dans le budget total	***76,0%***	***76,0%***
Budget MEPU-EC déconcentré pour Conakry et les préfectures	***17 391 090***	***18 865 370***
1. Budget MEPU-EC déconcentré pour Conakry (DEV/DCE)	*3 997 290*	*4 018 420*
Primaire Conakry	*2 446 880*	*2 202 210*
Secondaire Conakry	*1 417 020*	*1 296 160*
Services administratifs Conakry	*133 390*	*520 050*
Part du budget déconcentré pour DEV/DCE	***23,0%***	***21,3%***
2. Budget MEPU-EC déconcentrée (IRE/DPE)	*13 393 800*	*14 846 950*
Primaire préfectures	*9 858 780*	*10 236 310*
Secondaire préfectures	*2 982 200*	*3 013 100*
Services administratifs préfectures	*552 820*	*1 597 540*
Part du budget déconcentré pour IRE/DPE	***77,0%***	***78,7%***

Source: SSP/MEPUEC

En dépit des multiples efforts engagés en faveur de l'Education, la qualité de l'enseignement reste une question préoccupante. En effet, le ratio élèves/salle de classe est passé de 42 en 2001/2002 à 45 en 2003/2004. S'agissant du ratio élèves/maître, il est passé de 56 à 51 pour la même période. Par ailleurs, selon l'EIBEP-2002-2003, près de 67% des élèves du primaire ne sont pas satisfaits des services d'éducation fournis. Les raisons sont entre autres : (i) le manque de fournitures et de livres, (ii) le manque d'enseignants, (iii) le mauvais état de l'établissement, (iv) le manque de discipline etc.

2.2 Santé

L'objectif est l'amélioration de l'état de santé de la population. A cet effet, les objectifs détaillés sont la prévention et la lutte contre les maladies prioritaires; l'amélioration de l'accès des pauvres aux services essentiels de santé et la lutte contre les carences nutritionnelles.

Le secteur de la Santé a développé des activités nombreuses et variées durant l'année 2004 pour améliorer les taux de mortalité infantile et maternelle ; les taux de couverture vaccinale des enfants de moins de 1 an et

les femmes en âge de procréer, l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans et le taux de prévalence du VIH/SIDA.

En matière de **prévention et de lutte contre les maladies prioritaires**, dans le cadre du PEV/SSP/ME, des campagnes de vaccination ont été réalisées et évaluées. Les évaluations ont montré que 9 Préfectures ont atteint des taux de couverture vaccinale DTC3 supérieurs à 80% : il s'agit des Préfectures de Fria, Dabola, Faranah, Siguiri, Mandiana, Dubreka, Coyah, Beyla et la Commune de Kaloum. Huit autres sont restées durant toute l'année en deçà de 50% : Dalaba, Geckédougou, Tougué, Dinguiraye, Boké, Koundara et les Communes de Matoto et Dixinn.

Les progrès enregistrés dans ce domaine ont été obtenus grâce au renforcement de la supervision formative, au monitorage mensuel des districts sanitaires et l'implication effective des communautés dans les activités de stratégies avancées. Il faut noter à ce niveau que sur 380 supervisions planifiées, 253 ont été réalisées soit 66, 6% de réalisation.

S'agissant de la vaccination de masse contre le tétanos, le 3ème passage contre le Tétanos Maternel Néonatal a été organisé dans 8 Préfectures à haut risque (Mali, Mamou, Faranah, Gueckédou, Kouroussa, Siguiri, Kankan et Kérouané). Sur une population cible de 606 853 femmes, 535 484 ont été vaccinées en VAT3 soit une couverture de 88 %.

Les 7èmes Journées Nationales de Vaccination contre la Poliomyélite (VPO) et de supplémentation en Vitamine A (VIA) au niveau des enfants de moins de 5 ans, ont connu des taux de couverture considérables de 104,8% et 102%, respectivement pour les premier et deuxième passages. Au cours de ces deux passages, 3 845 827 enfants ont été vaccinés contre la poliomyélite dont 2.018.822 au second tour, et 1.816.130 vaccinés ont bénéficié de supplémentation en vitamine A.

Graphique 5: Couverture vaccinale (%)

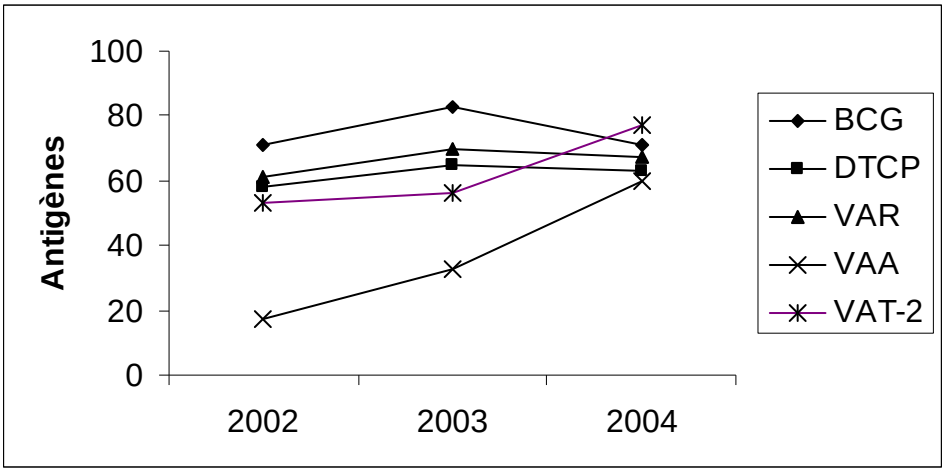

BCG: Vaccin contre la tuberculose
DTCP : Vaccin contre la diphtérie, le Tétanos et la Coqueluche/Poliomyélite
VAR: Vaccin anti–rougeoleux
VAA: Vaccin anti–amarile
VAT-2+ Vaccin anti–tétanique, 2ème dose

Dans le cadre de la **surveillance épidémiologique**, en 2004, le taux de Paralysie Flasque Aigue (PFA) non polio a été de 2,5 pour 100 000 enfants de moins de 15 ans ; cinq cas de polio virus sauvage ont été confirmés dans les régions de N'Zérékoré (Belya et Lola) et de Kankan (Siguiri et Kérouané) ; et seulement 6 cas de Tétanos Maternel Néonatal (TMN) ont été investigués et rapportés à la coordination du PEV/SSP/ME. Cinq Préfectures (Koubia, Siguiri, Gaoual, Kissidougou et N'Zérékoré), ont été performantes en matière de surveillance de la rougeole. Six cas de fièvre jaune ont été notifiés dans la Préfecture de Dinguiraye (région de Faranah).

S'agissant de **l'accès des pauvres aux services essentiels**, les difficultés sont liées à l'inaccessibilité géographique, aux faibles capacités financières, à l'ignorance et l'insuffisance de sensibilisation des bénéficiaires sur l'offre et l'utilisation des services.

Pour améliorer l'accès, les efforts ont été orientés vers la construction de nouveaux centres de santé en milieu rural et dans les centres urbains ; l'équipement et le renforcement des capacités de gestion et d'intervention. A cet effet, 108 formations et activités de sensibilisation ont été réalisées sur 150 planifiées pour l'ensemble des Directions Régionales de Santé, soit un taux d'exécution de 72% en 2004.

En matière **d'offre de services de qualité**, il faut noter que des ruptures significatives de médicaments, ont été observées notamment pour les antibiotiques, les antipaludiques, les antalgiques, les solutés et les antiparasitaires. La durée de rupture a varié de 1 à 12 mois voire même au delà dans certains cas. Seulement 145 centres de santé soit 36,71% de l'ensemble des centres de santé du pays sont capables de prendre en charge les dépenses incompressibles et de faire des provisions tandis que 21 soit 5,32% ne sont capables d'aucune dépense.

La lutte contre **le VIH/SIDA**, a connu des avancées notables. Il s'agit notamment de l'implantation de 18 sites sentinelles de surveillance épidémiologique du VIH/SIDA; l'opérationnalisation de 5 centres de Conseil et Dépistage Volontaire (CDV) et de 4 Centres de Traitement Ambulatoire (CTA); la mise en place et le renforcement des capacités de surveillance épidémiologique de 7 sites de PTME (Prévention de la Transmission Mère - Enfant) ; et de l'amélioration de l'accès aux médicaments anti-rétroviraux par la réduction du coût de traitement mensuel qui est passé de 240000 GNF à 35 000 GNF. Ces actions ont permis de maîtriser le taux de séroprévalence de la pandémie en dessous de 5 % comme prévu dans le DSRP. En effet, le taux de séroprévalence est de 1,5%[7] (voir ci-dessous). Il est plus élevé chez les femmes (1,9%) que chez les hommes (0,9%).

Le VIH/SIDA est beaucoup plus répandu en général en milieu urbain qu'en milieu rural. Au niveau national, 2,4% de la population urbaine est touché par la maladie contre seulement 1,0 % en milieu rural. 3,9% des femmes

[7] La valeur 1.5% fournie par l'EDS-III-2005 n'est pas comparable à celle obtenue à partir des données de l'enquête de séroprévalence (ESSIDAGUI-2001) qui se chiffrait à 2,8%. La différence réside dans le fait que les populations cibles ne sont pas les même. L'ESSIDAGUI-2001 a porté sur des populations où le niveau de prévalence du VIH est généralement plus élevé alors que l'EDS-III-2005 porte sur l'ensemble de la population âgée de (15-49 ans)..

sexuellement actives en milieu urbain sont atteintes contre 0,9% en milieu rural. Cependant, cette tendance est inversée chez les hommes : 1,1% en milieu rural et 0,6% dans les centres urbains.

L'analyse des données disponibles révèle une certaine féminisation dans la propagation du VIH/SIDA, ainsi que des taux élevés en milieu urbain. Il touche beaucoup plus les femmes que les hommes ce, à tout âge, excepté le groupe d'âge 40-44 ans.

Cette situation risque d'aggraver la pauvreté en Guinée, si des mesures urgentes ne sont pas prises pour freiner l'évolution du fléau. En effet, il frappe davantage la composante la plus productive et la plus nombreuse de la population ce qui fragilise l'économie nationale, déjà caractérisée par une instabilité macro-économique persistante.

Résultats :

Malgré les efforts, la malnutrition et la mortalité des enfants de moins de 5 ans restent élevées en Guinée (Tableau 9). Bien que les taux de mortalité infantile, juvénile et infanto- juvénile aient connu une certaine amélioration, passant de 98‰ à 91‰, de 88‰ à 79‰ et de 177‰ à 163‰ respectivement entre 1999 et 2005, ils sont encore en deçà des résultats envisagés. La malnutrition des enfants de moins de 5 ans demeure une question toujours préoccupante : 26 % des enfants ont un retard de croissance en 2005 contre 23% en 1999 et 35% souffrent d'insuffisance pondérale contre 26% en 1999.

Tableau 17 : Indicateurs et réalisations au niveau de la santé

Objectifs/Indicateurs DSRP		***Réalisations 2002--2005***
Part du budget de la santé dans le BND de 5% à 10%		*1,7%*
Taux de mortalité Infanto- juvénile de 177‰		*163 ‰ (2005)*
Taux de mortalité infantile de 98‰ à 70‰ entre 1999 et 2005		*91 ‰ (2005)*
Taux de prévalence du VIH/ SIDA en dessous de 5% en 2005		*1,5% (2005)*
Taux de mortalité maternelle de 528 à 300 pour 100000 entre 1999 et 2005		
Taux de mortalité juvénile 88‰ à 60‰ entre 1999 et 2005		*79‰ (2005)*
Taux de malnutrition chronique (0-59 mois): réduction de 26% à 15% entre 1999 et 2005	*Retard de croissance 23% en 1999*	*26%(2005)*
	Insuffisance pondérale 26% en 1999	*35%(2005)*

Source: Résultats-prélimimires-EDS-III-2005

Les difficultés financières que rencontre le secteur de la santé expliquent le caractère moyen de ses résultats sur fond de querelles internes entre la DAAF et la Cellule CDMT. Les dépenses courantes du Secteur de la Santé n'ont été que de 1,7% en 2004, se situant nettement en dessous de l'objectif 10% du DSRP, régressant même par rapport à 2003, année à laquelle, elles représentaient 3,44%. Le recouvrement de la contrepartie guinéenne dans la mise en œuvre des activités du PEV/SSP/ME a été très faible. Si les bailleurs de fonds ont tous décaissé 100% de leurs parts, le décaissement sur ressources nationales n'a été que de 2% (Annexe 4).

2.3 Affaires sociales, promotion féminine et enfance

L'objectif est le renforcement de l'action sociale en faveur des groupes marginaux et exclus sociaux et la garantie de la sécurité économique.

Pour atteindre cet objectif, les actions du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, portent sur un plan d'action 2004 – 2010 basé sur un diagnostic approfondi de la situation des groupes à sa charge et sur les différentes politiques sectorielles. La mise en œuvre de ce plan a permis le renforcement de l'action sociale et la promotion de l'équité.

Tableau 18 Affaires sociales, promotion féminine et enfance: 2002-2004

Objectifs/Indicateurs DSRP[8]	**Réalisations 2002-2003-2004**
Nombre de personnes (exclus sociaux) bénéficiaires des actions sociales	-La présentation et admission de 7 candidats sourds-muets à l'examen d'entrée au collège, soit un succès de 100%; -L'enregistrement de 100% de succès à l'examen d'entrée au collège des élèves de l'Ecole des Aveugles et Malvoyants; -L'admission à la première partie du baccalauréat session 2003–2004 option sciences sociales de trois élèves aveugles; -La consultation de 315 cas de handicapés au Centre National d'Orthopédie et la confection de 123 appareils orthopédiques.
Ratios hommes/femmes au niveau des postes de décisions	-Les femmes représentent 23% de l'effectif total des fonctionnaires ; -6 femmes parmi 30 ministres dans le Gouvernement ; - 6 femmes parmi 52 chefs de services ;
Evolution des indicateurs de développement économique et social des femmes	-L'octroi d'un fonds d'appui et d'équipement à 175 groupements féminins, associations et coopératives de femmes; -Le recrutement et formation de 2.000 agents alphabétiseurs pour la mise en œuvre du Programme Triennal d'Alphabétisation des Femmes (PTAF); -La construction du Centre de Métiers des Femmes(CMF) de la Commune de Matoto; -L'équipement des CAAF de Boké, Kankan, Kissidougou, N'Zérékoré, Faranah, Labé, Mamou et du futur CAAF de Kindia -Le renforcement des capacités techniques: formation des cadres de la DNPF sur les questions de population et de genre; et en gestion des ressources humaines; formation de 20 animatrices des CAAF, Centre NAFA et groupements féminins en gestion de micro projets et de 25 cadres en matière de communication organisationnelle.

Source: Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

Au nombre des acquis en 2004 (Tableau 18), on peut citer la légère hausse de la représentativité des femmes au niveau des postes de décision par rapport 2003, 6 femmes ministres sur un effectif de 30 ministres contre 5 sur 30 en 2003.

Par ailleurs, grâce à un encadrement adéquat des exclus sociaux, il a été enregistré chez les sourds-muets un taux d'admission en 7eme année, de 100% ; trois élèves aveugles ont été admis au Baccalauréat en option

[8] Dans le DSRP aucun objectif quantifié n'a été défini

sciences sociales; 315 handicapés ont bénéficié de la consultation au Centre National d'Orthopédie et 123 appareils orthopédiques ont été distribués.

2.4 Urbanisme et Habitat

Les objectifs du secteur sont : l'assainissement des zones d'habitation et la protection de l'environnement ; l'accès des populations guinéennes à des logements et services connexes convenables et la lutte contre les disparités régionales et le sous-équipement des espaces régionaux.

En 2004, c'est dans le cadre du troisième Projet de Développement Urbain et du troisième Projet Eau et Assainissement (la composante assainissement) appuyés par la Banque Mondiale que les activités ont été poursuivies. Ces activités touchent plusieurs domaines notamment les transports, la santé publique et l'éducation.

Tableau 9. Urbanisme, Habitat et Assainissement: Indicateurs et Réalisations

Objectifs/Indicateurs DSRP	***Réalisations 2002-2003***	***Réalisations 2004***
Aménagement de terrains à usage d'habitation à prix modéré	*Aménagement d'une zone de 150 hectares à Sonfonia*	*Commercialisation des parcelles de la zone aménagée de Sonfonia. (150 hectares)* *Etudes techniques de l'aménagement d'un périmètre de 200 hectares à Kéitayah*
Réalisations d'ouvrages d'assainissement individuel et semi-collectif.	*Construction de 13 lots de 2.535 ouvrages d'assainissement autonome dans 520 ménages, et de 60 latrines publiques dans les marchés, écoles, centres de santé, gares routières et places publiques des quartiers sous-équipés de Conakry ;* *Construction en cours de 2 stations de dépotage (Yimbaya et Sonfonia), et 3 stations dépuration des eaux usées à Conakry*	*Achèvement de la construction et réception de 2.535 ouvrages d'assainissement autonome dans 520 ménages, et de 60 latrines publiques dans les marchés, écoles, centres de santé, gares routières et places publiques des quartiers sous-équipés de Conakry.* *Achèvement et réception de la station de traitement des matières de vidange par compostage de Sonfonia d'une capacité de 50 m3/jour.* *Achèvement et réception de la station de traitement des matières de vidange par lagunage naturel de Yimbaya d'une capacité de 100 m3/jour.* *Achèvement et réception de 5 mini-stations de traitement par filtres intermittents d'une capacité totale de 300 m3/jour sur les sites des grands équipements collectifs de Dixinn (Université, CHU de Donka et les Trois Blocs des Professeurs).*

Tableau 9. Urbanisme, Habitat et Assainissement: Indicateurs et Réalisations (suite)		
Objectifs/Indicateurs DSRP	***Réalisations 2002-2003***	***Réalisations 2004***
Construction de réseaux d'assainissement collectif des eaux usées.	*Démarrage des travaux assainissement collectif des eaux usées de Kaloum la pose de 30 km de duites, le branchement au eau de 10.000 ménages sur 20.000 ménages prévus ; achèvement de la struction des 5 stations de npage.*	*Poursuite des travaux d'assainissement collectif des eaux usées de Kaloum par la pose de 30 km de conduites, le branchement au réseau de 10.000 ménages sur les 20.000 ménages prévus ; et l'achèvement de la construction des 5 stations de pompage.* *Poursuite de la construction de la 1ère tranche d'un débit de 7.000 m3/jour de la station d'épuration des eaux usées de Conakry.*
Mise en place du cadre institutionnel du secteur de l'assainissement des eaux usées urbaines :	*Renforcement des capacités d'intervention de 15 PME et d'un bureau d'ingénierie guinéens intervenant dans le secteur de l'assainissement au travers des formations et des participations à la réalisation des travaux.*	
Nombre de km de voiries construits :		*Construction de 70 km de routes bitumées à Conakry ; Construction de 15 km de routes bitumées à Kindia et Dubréka ; Construction de 4 km dans les villes de Kankan, Kindia, Labé et Kissidougou.*
Construction de réseaux de drainage		*2 ouvrages de drainage à Kankan et Kindia .*
Construction d'équipements publics municipaux		*2 marchés à Kankan, 1 à Kindia, 1 à Labé et 1 à Mamou*
Construction de centres de santé		*1 centre de santé à Kindia, 1 à Kissidougou, 3 à N'Zérékoré*
Construction de bâtiments municipaux		*1 mairie à Faranah, 1 à Kindia, 1 à Mamou et 1 N'Zérékoré*
Constructions de bâtiments scolaires		*3 classes à Faranah, 4 à Kankan, 2 à Labé et 1 N'Zérékoré*

Source : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Par ailleurs, sur le plan institutionnel, le Ministère a été restructuré (D/2003/015/PRG/SGG du 24 mars 2004), afin de prendre en compte les nouvelles options de décentralisation et d'implication du secteur privé et de la société civile. C'est dans ce cadre qu'ont été créés :

- les services décentralisés de l'Urbanisme et de l'Habitat au niveau des Communes : Services Techniques de l'Urbanisme, d'Architecture et de Contrôle Urbain à Conakry et dans les Communes de Kindia, Kankan, Labé et N'Zérékoré ;

- les structures spécialisées que sont : le Fonds National de l'Habitat ; l'Agence Nationale de Conservation Foncière ;
- les structures de promotion de l'intervention du secteur privé dans le développement de l'habitat, de l'aménagement et de la gestion urbaine qui sont : la Société d'aménagement et d'Equipement de Terrains Urbains (la SAETUR), la Société de Promotion et Gestion Immobilières (la SOPROGIM) et l'Unité de Gestion des Infrastructures d'Assainissement (l'U.G.I.A.).

En dépit de ces résultats, le Département de l'Urbanisme et de l'Habitat éprouve d'énormes difficultés dans la réalisation des objectifs prévus dans le DSRP. Les raisons principales de ces difficultés sont financières. En effet, au cours de la période sous revue, le Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat n'a bénéficié d'aucune allocation relative aux ressources PPTE. Ce qui a entravé la finalisation et la réalisation de nombreux projets entrant dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations.

En conclusion, en matière de développement et accès aux services sociaux de base, on constate que des efforts supplémentaires restent à consentir. Les impacts seraient beaucoup plus nets si les CDMT de ces secteurs prioritaires étaient réellement opérationnels. Ce qui aurait permis l'affectation et l'absorption d'importantes ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions et mesures visant à corriger les insuffisances constatées pour l'atteinte des objectifs du DSRP.

2.5 Recommandations

Pour faciliter un accès équitable des populations aux services sociaux de base, les actions suivantes doivent être mises en œuvre :

Dans le Secteur de l'Education, il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du Programme Education Pour Tous (EPT) et de renforcer les réformes entreprises pour améliorer les indicateurs du secteur, à savoir principalement :

- l'introduction de sous cycles au primaire, afin d'une part, de réduire les redoublements et les abandons qui occasionnent des pertes d'efficacité importantes des dépenses d'éducation au primaire, et d'autre part, d'augmenter les capacités de recrutement.

- l'augmentation de la part de l'éducation dans le budget de l'État à 19%; celle de l'enseignement primaire dans le budget de l'éducation à 49%; celle du budget de l'enseignement supérieur allouée aux intrants pédagogiques, à la formation et à la recherche à 25%; et l'augmentation du budget de fonctionnement hors salaire du sous secteur de l'enseignement à 40%.

- la poursuite de la politique de manuels scolaires consistant à donner plusieurs titres pour une même discipline pour un même cours. Ceci permettant aux structures déconcentrées de choisir le manuel qui

serait utilisé dans leurs écoles et, dans un second temps, à chaque école de choisir ses manuels agréés. Aussi, dans la même perspective, certaines fonctions de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP) liées à l'édition et à la distribution des manuels solaires seront transférées au secteur privé.

- le renforcement du programme de santé et de nutrition en milieu scolaire.
- la poursuite de la décentralisation de la préparation des statistiques scolaires au niveau des structures déconcentrées du Service Statistique et Planification (SSP) de l'Education.
- l'appui à la gestion des enseignants par les structures déconcentrées (Directions Préfectorale et Communale de l'Education) pour améliorer leur prestation.
- l'emploi de personnel enseignant contractuel au primaire et au secondaire.

Au niveau du Secteur de la Santé, il s'agit de poursuivre la mise en œuvre des actions du plan national de développement sanitaire, qui sont :

- La décentralisation du système de santé et le renforcement de la couverture Sanitaire
- L'amélioration de l'offre et de l'utilisation des services de soins ;
- Le renforcement de l'organisation de la capacité de gestion ;
- La poursuite de l'amélioration du financement du secteur ;
- La poursuite de la formation des personnels des CRD à la gestion des centres de santé en collaboration avec l'administration du territoire ;
- La formation des membres des comités de gestion des structures de santé pour les amener à mieux jouer leurs rôles de sensibilisation, de gestion et de mobilisation des ressources ;
- La redynamisation des différents ordres professionnels de manière à sensibiliser les agents en vue de la moralisation de la profession.

Dans le Secteur **des affaires sociales – la promotion féminine et la protection de l'enfance** : les activités s'articuleront autour du plan d'action 2004 – 2010, élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi des conditions de vie des femmes, des enfants et des handicapés et dont les stratégies sont :

- le renforcement et la vulgarisation du cadre juridique protégeant l'enfant, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées ;
- l'amélioration de manière durable des ressources financières de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- la promotion du mouvement mutualiste et de l'accès des femmes aux micro- crédits ;
- la poursuite des efforts en matière d'alphabétisation des femmes ;
- la promotion de l'encadrement communautaire en faveur de la petite enfance en milieux rural et péri- urbain des enfants orphelins du Sida ; etc.

- l'appui à l'accès aux anti rétroviraux, des personnes affectées et infectées par le VIH/SIDA;
- la poursuite des activités de rénovation et d'équipement des Centres d'Appui à l'Autopromotion Féminine (CAAF) et des Centres de Métiers ;
- la réalisation d'une étude qualitative et quantitative sur la situation des enfants de rue en Guinée. Etude qui pourrait être financée par l'IDF ou le PNUD ;
- la lutte contre le trafic d'êtres humains des pays membres de la CEDEAO.

Sur le plan de **l'urbanisme et l'habitat**, les interventions futures s'inscriront dans le cadre des programmes ci- après :

- le Programme National d'Aménagement et de Développement de l'Habitat qui consiste en la réalisation des projets et opérations de viabilisation des terrains urbains, la restructuration des anciens quartiers et la production des logements décents avec des investissements de moindres coûts. ;

- le Programme National d'Aménagement du Territoire qui vise la lutte contre les disparités régionales, le sous-équipement régional, l'exode rural, le sous-emploi en vue d'une meilleure répartition des investissements dans l'espace national ;

- le Programme d'Aménagement Sous- régional Intégré de Koba Tatéma – Bamako: qui doit permettre d'orienter les efforts d'aménagement du territoire vers une démarche d'intégration économique sous-régionale favorable au développement des échanges d'intérêt commun;

- le Programme d'Appui Technique aux Villes qui doit permettre d'assister techniquement les 48 villes guinéennes en matière d'administration et de gestion des réseaux et services urbains avec leurs principales ressources financières dans une logique d'économie urbaine.

- le Programme de Développement Intégré des Régions Minières de la Guinée qui est une nouvelle démarche de gestion rationnelle des potentialités économiques et financières visant le développement spatial équilibré des régions minières.

CHAPITRE 3: AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET HUMAINES

Les objectifs en matière de gouvernance sont:

(i) ***Le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration de la gestion publique ;***
(ii) ***La réduction de l'impact de la corruption sur le développement économique et social,***
(iii) ***Le renforcement de la participation et la responsabilisation des populations,***
(iv) ***Le renforcement de la stabilité et de la sécurité,***
(v) ***Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines du pays,***
(vi) ***La promotion de la responsabilité et la transparence ; et***
(vii) ***L'amélioration de la connaissance du suivi et de l'analyse.***

3.1 Amélioration des conditions de mise en œuvre de la stratégie

(i) Renforcement des capacités aux niveaux déconcentré et décentralisé

Les activités de renforcement des capacités des services déconcentrés ont continué à travers les programmes nationaux tel que le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises qui a permis de mettre en place dans 146 CRD des outils de planification et de gestion simplifiés. Au nombre de ces outils on peut citer: les Plans de Développement Locaux (PDL) ; les Plans Annuels d'Investissement (PAI) ; les Comités de Passation des Marchés ; les Comité de Suivi des Travaux. Grâce à l'encadrement et aux activités de renforcement des capacités, ces comités sont entièrement autonomes.

En plus, les activités de formation et de planification en faveur du niveau régional ont été poursuivies. C'est dans ce cadre que la stratégie régionale de réduction de la pauvreté de Labé a fait l'objet d'examen et d'analyse pour mieux l'adapter à son contexte. Le même processus d'affinement est en cours au niveau des Régions administratives de Boké, Kindia, Mamou, Faranah, Kankan, N'Zérékoré et de la Ville de Conakry.

(ii) Lutte contre la corruption

La corruption a une prévalence élevée en Guinée. L'indice général de la corruption générale est de 36 % contre 32 % en Sierra Léone et 28 % en Zambie. Selon l'Enquête Nationale sur la Corruption en Guinée (ENACOG) réalisée en 2003, le phénomène touche tout le pays et même des secteurs stratégiques de l'Etat. Le Département de l'Urbanisme et Habitat détient le plus grand indice (64%) dépassant largement le niveau national. Les Département de la Fonction Publique et Emploi (43%), Jeunesse et Sports et Culture, de l'Administration du Territoire et Décentralisation (42%) et la Sécurité (40%) suivent. Les secteurs sociaux (santé et éducation) sont affectés par le fléau dans une moindre mesure (Annexe 3).

Les principales pratiques de corruption en Guinée sont les paiements de pots de vin pour contourner les règles ou corrompre les décisions légales ou pour obtenir des contrats, des licences ou des permis avec les services publics. L'ENACOG-2003 estime à environ 469 milliards de GNF (soit 180 millions de dollars) la valeur des pots de vin versés annuellement par des Entreprises aux services de l'administration publique. Ce montant correspond à 9,3% du PIB en 2003.

Les entreprises du secteur commerce sont les principales touchées par cette activité illicite. Elles ont payé 94 % de la valeur totale des pots de vin. Les entreprises évoluant dans le secteur du transport et de stockage ont payé 17, 64 milliards (soit 4 %), et autres secteurs (2%). Par ailleurs, le principe de la comptabilité en partie double montre que parmi les services administratifs publics, la Douane profite de 34% de la valeur des pots de vin versés annuellement. Elle est suivie de la SOTELGUI (15%), de l'EDG (6%), des impôts et taxes (3%).

La corruption a un effet négatif sur l'environnement des affaires ; elle affecte sérieusement l'économie du pays et contribue à l'aggravation de la pauvreté. En effet, elle augmente, par le mécanisme du marché, les coûts de facteurs de production des Entreprises (les petites Entreprises payent 18% de la valeur de leurs contrats sous forme de pots de vin), et par ricochet induit une augmentation des prix de ventes des produits. Ceci contribue également à l'augmentation de l'inflation qui mine de jour en jour les économies des ménages qui paient 3 % de leurs revenus en pots-de vin, affectant ainsi leur pouvoir d'achat et leurs conditions de vie.

Face à ce fléau, les efforts du gouvernement sont orientés vers la lutte contre l'impunité, la formation et la sensibilisation des acteurs à tous les niveaux. La mise en place d'un Comité de lutte contre la corruption érigé ensuite en Agence Nationale de Lutte contre la Corruption a permis la réalisation d'activités diverses parmi lesquelles:

- La sensibilisation: la corruption n'est plus un tabou, elle est aujourd'hui un sujet débattu publiquement
- La mise en place de sept antennes régionales de lutte contre la corruption: quatre d'entre elles sont équipées et trois ne le sont pas encore
- La production de plusieurs outils pédagogiques: film documentaire, pièces de théâtre en langues nationales, une boite à images, des panneaux publicitaires
- La tenue de plusieurs ateliers sur l'implication de la société civile dans la lutte contre la corruption
- L'implication de la presse privée dans la dénonciation des nombreux cas de détournements des derniers publics
- La création au sein de l' Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de moralisation des activités économiques et financières (ANLC)[9] d'un **bureau de réception des plaintes** chargé de recevoir les plaintes et autres dénonciations émanant des personnes physiques et

[9] L'ANLC remplace le Comité de Lutte contre la Corruption

morales, victimes ou ayant simplement connaissance des faits de corruption commis dans l'administration.

Pour éradiquer la corruption et les pratiques assimilées qui compromettent le développement économique, des mécanismes efficaces de contrôle interne et externe doivent être mis en place. Tous les actes de corruption mis à jour doivent être punis.

(iii) Evaluation de l'action publique

Les activités ont porté en matière d'évaluation de l'action publique sur :

- Le renforcement du Comité national de concertation qui est un cadre de coopération entre les différentes administrations et les différents organismes, tout en permettant d'identifier les interlocuteurs dans le cadre des études et suivi des dossiers ;
- L'institutionnalisation des réunions périodiques des cadres des Ministères qui offrent de réelles possibilités d'évaluation des tâches exécutées et des décisions prises.

Des efforts importants restent à faire en vue de rendre plus efficaces et opérationnels les différentes institutions de suivi et d'évaluation et de développer et mettre en œuvre un programme cohérent de formation des cadres sur la base d'une évaluation systématique de leurs besoins et performances.

(iv) Sécurité

Pour assurer une meilleure sécurité des populations, les services de police et gendarmerie, associés à la police communale, les sociétés privées de gardiennage et les volontaires des quartiers, déploient des efforts. Cependant, le banditisme, le viol, les vols et agressions à mains armées persistent. Les problèmes à résoudre pour infléchir cette tendance sont entre autres:

- la faiblesse des infrastructures et de l'équipement,
- le faible ratio agents de sécurité/population qui est de 1 policier pour 1452 habitants contre un policier pour 200 suivant les normes internationales,
- la faible compétence et conscientisation des agents,
- la faiblesse de l'organisation des services de sécurité,
- la faible réglementation des relations entre les différents acteurs: la police nationale et la police communale d'une part ; la police nationale et les sociétés de gardiennage d'autre part.

3.2 Renforcement du cadre institutionnel et humain

(i) Transparence

En matière de transparence, 2004 a vu un début d'ouverture par l'aménagement d'une nouvelle grille des programmes de la Radio et de la Télévision en vue de l'accès aux ondes de l'ensemble des partis politiques.

On a noté également une certaine avancée de la part du Gouvernement dans le sens de la création des radios privées pour favoriser l'accès aux informations sur les questions publiques et l'instauration du débat et d'un dialogue ouverts offrant les possibilités de discussion, de concertation et même de contestation.

A cet effet, ont été créés, un Comité inter- ministériel présidé par le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, et une Commission technique élargie à la société civile, à l'Assemblée Nationale et aux partis politiques. La commission technique a préparé les textes ci-après :

- Un projet de Décret portant libéralisation des ondes;
- Un Arrêté d'application de ce Décret;
- Des cahiers de charges relatifs aux Radios et Télévisions commerciales;
- Des cahiers de charges relatifs aux Radios communautaires et associatives;
- Un projet de convention d'établissement des Radios et Télévisions privées.

Tous les textes normatifs sont désormais en vigueur et les cahiers de charge disponibles.

(ii) Environnement juridique et judiciaire

Dans le domaine de la justice, l'année 2004 a enregistré l'adoption d'une loi portant réorganisation de la profession d'avocat en République de Guinée. Le secteur reste quand même confronté à de nombreuses difficultés récurrentes dues à:

- La forte concentration des auxiliaires de justice, en particulier des avocats et des huissiers dans la capitale empêchant une assistance juridique convenable à l'intérieur du pays ;
- Les interférences des autorités administratives dans le cours de la justice empêchant une application correcte de la loi et une exécution des décisions de justice selon les règles de l'art ;
- Les insuffisances dans la formation des magistrats et des auxiliaires de justice en droits des affaires (les actes uniformes du traité de l'OHADA) d'une part et en droit administratif (le contentieux administratif) d'autre part, rendant souvent aléatoires les décisions entreprises dans ces matières ;
- La lenteur dans le traitement de certains dossiers par les juges provoquant une quasi désaffection des plaideurs pour la justice.

(iii) Suivi de la gestion des ressources publiques

Durant l'année 2004, des départements techniques de moralisation de la gestion du secteur, ayant pour mandat d'assainir les affaires publiques et de s'assurer de l'effectivité des sanctions au niveau de l'appareil judiciaire ont été créés. On notera à ce sujet :

- La Chambre des Comptes de la Cour Suprême, chargée des audits a posteriori sur l'exécution du budget et qui donne ses avis au Parlement sur la loi de règlement et les comptes de gestion.
- L' Agence Nationale de lutte contre la corruption (ANLC) en lieu et place de l'ancien Comité National de Lutte contre la Corruption (CNLC). Des préoccupations avaient été exprimées quant au changement de statut du CNLC. Contrairement au CNLC qui avait une autonomie et était placé sous l'autorité directe du Président de la République, l'ANLC est une structure faisant partie d'un Ministère, donc perdant ainsi son autonomie.

En dépit de la mise en place de ces structures, la gestion des ressources publiques reste encore fortement marquée par la corruption qui constitue une des principales cause de contre performance enregistrée dans la gestion des affaires publiques.

La bonne gouvernance se présente comme l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative garantissant la participation populaire, la stabilité politique, le développement institutionnel et le respect des droits de l'homme. Durant cette première phase de mise en œuvre du DSRP, elle a été le maillon le plus faible du processus. De ce point de vue, il est primordial qu'elle soit renforcée et réinscrite au cœur même de la SRP si on veut atteindre l'ensemble des objectifs que celle-ci se fixe.

3.3 Recommandations

Pour améliorer la Gouvernance, et renforcer les capacités institutionnelles et humaines, les actions à envisager ou à renforcer sont :

Sur le plan juridique et de la sécurité:

- l'application des dispositions constitutionnelles prévoyant le plein exercice du contrôle des pouvoirs exécutifs et administratifs ;
- l'application sans discrimination de la loi traduite par le fait que tous les citoyens ont la même facilité de saisir les tribunaux et de bénéficier des mêmes traitements quelles que soient leurs conditions sociales ;
- la formation des magistrats surtout en droit des affaires ;
- le renforcement des infrastructures et des moyens logistiques d'intervention ;
- la réglementation des relations entre les différents intervenants : police nationale, police communale et les sociétés de gardiennage.

En matière de corruption :

- la sensibilisation et l'information sur la corruption et les outils de lutte créés ;
- la promotion de la culture de la dénonciation et la mise en place de mesures de protection des dénonciateurs contre les représailles possibles ;
- la prise de sanctions sévères contre les délinquants ;

- la mise en place de mesures incitatives et motivantes (augmentation de salaires, primes de performance, etc.).

Pour le renforcement des capacités de suivi et de gestion des ressources publiques

- la dynamisation des organes de contrôle mis en place par l'Etat en vue d'assurer l'efficacité et la moralisation de la gestion du secteur ;
- le renforcement des moyens financiers des collectivités locales ; et leur habilitation à fixer les taux des impôts et taxes, dans les limites fixées par la loi ;
- le renforcement des moyens humains par le recrutement de jeunes diplômés et leur affectation dans les collectivités locales ;
- la mise en œuvre d'un vaste plan de formation à l'échelle nationale et le renforcement des instances de concertation entre les populations, l'administration déconcentrée, les élus et les représentants de la société civile.
- l'amélioration du degré de participation et d'implication des populations, des ONG, des associations villageoises et des associations de ressortissants notamment pour la formulation des programmes, la gestion et le suivi des affaires communautaires et locales ;
- l'élaboration et l'harmonisation des outils simplifiés de planification : plans de développement communautaire, de suivi et évaluation des programmes d'investissements et de programmation des investissements ;
- la mise en place d'une stratégie de communication permettant de larges débats et d'échanges d'informations et de réflexions sur la pauvreté et sur les moyens de sa réduction.

CHAPITRE 4 : SUIVI, EVALUATION ET COMMUNICATION

4.1 Suivi et analyse de la pauvreté

L'objectif est de suivre et de rendre compte de l'évolution de la pauvreté et de l'impact des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté.

Les objectifs détaillés sont : (i) la création d'un Système d'Informations Statistiques pour la Réduction de la Pauvreté (SISRP) ; (ii) l'amélioration de la base de connaissance du VIH/SIDA ; (iii) la participation effective de tous les acteurs au Suivi/Evaluation de la SRP.

Pour atteindre ces objectifs les activités ci-après ont été menées :

- la création d'une base de données socio – économiques et d'un tableau de bord sur les 123 indicateurs qui avaient été retenus pour suivre la première phase de mise en œuvre de la SRP ;
- la révision de ces 123 indicateurs pour en extraire un noyau de 56 indicateurs **(**Annexe 5) sur la base de critères de disponibilité de l'information et de pertinence des indicateurs. Ces indicateurs restent à harmoniser avec les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement lors de la rédaction du DSRP II ;
- l'inventaire des études et données sur la pauvreté, le Développement Humain Durable et la production d'un CD-ROM sur les différentes publications sur la Pauvreté ;
- la préparation du premier rapport d'avancement de la mise en œuvre de la SRP ;
- la mise à disposition d'une carte thématique de la pauvreté en Guinée basée sur une liste de 14 indicateurs (voir carte de pauvreté) [10] ;
- le traitement des données de l'EIBEP afin de permettre une actualisation de la base d'information sur la pauvreté et de constituer une référence pour le suivi et l'évaluation des performances de la SRP (voir annexe, carte de pauvreté) ;
- la préparation du 2ème rapport national de suivi des progrès sur les objectifs du millénaire pour le développement ;
- la formation de près de 40 agents des services de l'administration publique, des organisations de la Société Civile et institutions républicaines en matière de suivi et d'évaluation avec l'appui de la GTZ et la création de l'Association Guinéenne des Evaluateurs, l'AGEVAL ;
- L'enquête situationnelle de base (ESB) dans la zone du projet de développement social durable de la Haute Guinée et de la Moyenne Guinée en vue d'évaluer la situation de référence dans la zone dudit projet; cette enquête a couvert 49 CRD et 8 CU pour 4230 ménages dont 2130 en Haute Guinée.

[10] Contrairement à l'ancienne carte de pauvreté, la nouvelle est conçue à partir de 14 indicateurs; les deux derniers indicateurs de la première liste étant remplacés par un seul. La liste de ces 14 indicateurs est sur la carte de pauvreté.

- L'installation d'un Site Webb à la Direction Nationale de la Statistique, qui sera interconnecté avec celui du Secrétariat Permanent de la SRP afin de faciliter les échanges entres les acteurs impliqués dans la lutte contre la Pauvreté.

4.2 Cadre institutionnel

En 2004, un projet de reconstitution des groupes thématiques en vue de la révision et de l'élaboration du DSRP 2 a été initié. Ainsi, sur les neuf groupes thématiques (GT) qui avaient participé à la rédaction du DSRP 1, trois sont remis en activité : le GT Macro- économie et appui aux secteurs porteurs de croissance ; le GT Développement et accès équitable aux services sociaux de base, et le GT Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

Ces trois groupes sont venus renforcer le GT suivi–évaluation déjà en activité. Les quatre groupes sont constitués d'agents de l'Etat, des représentants d'organisations de la Société Civile et d'Institutions Républicaines. Une cellule Communication et Culture et une Cellule technique font également partie de l'architecture institutionnelle de mise en œuvre de la SRP. Ce dispositif institutionnel est coordonné par le Secrétariat Permanent de la SRP (SP-SRP) jouant le rôle de Secrétariat Exécutif du Comité interministériel de la SRP.

Des comités de suivi de la SRP sont également prévus au niveau des régions et des préfectures. L'enjeu reste l'opérationnalisation de cet ensemble de structures.

4.3 Activités de communication

En vue de renforcer l'appropriation de la SRP par les populations à la base et par les décideurs politiques et afin de soutenir la problématique du développement et de la lutte contre la pauvreté en Guinée, la Cellule de Communication a mis en place un plan d'action comportant aussi bien des activités de communication et de culture, que de formation. Ces activités avaient pour finalité de générer une rétro- information dont l'analyse pourrait permettre de nourrir l'aspect itératif de la stratégie et amener les décideurs à prendre de meilleures décisions notamment dans la conduite de la mise en œuvre de la stratégie. Toutes les activités de communication n'ont pu être menées pour des contraintes financières. La Cellule de Communication a continué néanmoins, la publication du Journal de la SRP et a élaboré un glossaire en langues nationales des concepts essentiels de la stratégie avec la collaboration de la GTZ. La publication de ce glossaire est envisagée pour l'année 2006.

L'activité de communication et de participation a été relayée par ailleurs par les communicateurs traditionnels jusqu'au niveau des entités locales: les Communautés Rurales de Développement et les Districts. Dans ce cadre, le Secrétariat Permanent de la SRP, a réuni, en atelier de formation, en septembre 2004, à Mamou et à Kankan, 42 communicateurs venant de toutes les Préfectures et des Radios Rurales pour leur faire partager le contenu et les mécanismes de la mise en œuvre du DSRP. Par la suite,

chaque communicateur s'est rendu dans quatre CRD de sa Préfecture d'origine, pour restituer le contenu de la formation aux populations à la base en vue de les amener à s'impliquer avec la motivation et l'efficacité nécessaires dans la mise en œuvre de la SRP. L'évaluation prochaine permettra de juger de l'impact de cette activité sur les publics cibles.

La mise en place de points focaux au niveau régional, préfectoral, communal et communautaire est également en cours, en vue de la promotion au niveau local de la participation de la société civile et des populations à la base au processus itératif, au partage de l'information et à la mise en œuvre de la SRP.
En dépit de ces efforts, des difficultés notables ont été rencontrées par les Cellules Technique et de Communication du Secrétariat Permanent de SRP : il s'agit entre autres des contraintes financières qui ont entravé les activités de renforcement des capacités des services sectoriels de suivi- évaluation, et la réalisation des analyses thématiques sur la pauvreté et la finalisation du processus d'affinement des stratégies régionales.

4.4 Recommandations

Si au niveau national, il est important d'avoir un nombre limité d'indicateurs d'impact, il est indispensable de disposer d'indicateurs intermédiaires pour suivre de manière plus précise l'évolution des activités des secteurs et du niveau décentralisé.

En Guinée, il existe un grand déséquilibre entre les niveaux de développement des indicateurs. Les Ministères de l'Education et de la Santé par exemple, sont dotés de systèmes d'information bien organisés, tandis que d'autres secteurs prioritaires tels que les Ministères de l'Urbanisme et de l'Habitat, les Affaires Sociales et le Tourisme, manquent totalement de base de données. Ce qui affecte leur performance et les empêche de saisir toutes les opportunités de croissance et de développement.

En vue de mettre en place un système d'informations cohérent, et améliorer le processus de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SRP il est recommandé de :

- Renforcer le système d'indicateurs nationaux servant aussi à l'évaluation des objectifs internationaux par la création de tableaux de bord au niveau des Départements sectoriels et des Services déconcentrés et décentralisés ;
- Renforcer les capacités humaines, matérielles et techniques des services statistiques des Secteurs prioritaires ;
- Renforcer les capacités humaines, matérielles et techniques des organes régionaux et préfectoraux de suivi- évaluation de la SRP ;
- Mettre un standard d'évaluation des projets et programmes de réduction de la pauvreté ;
- Organiser une enquête légère auprès des ménages tous les deux ans afin de s'assurer de l'évolution de leur bien-être ;
- Renforcer le Secrétariat Permanent de la SRP en lui donnant les moyens financier, humain et matériel pour suivre la mise en œuvre de la SRP ;

- Impliquer le Secrétariat Permanent dans le suivi de l'exécution du Budget des Secteurs prioritaires afin de s'assurer de l'articulation des politiques sectorielles avec les objectifs de la SRP ;
- Développer une stratégie de communication pour s'assurer que tous les acteurs sont bien informés et pour optimiser la participation de chacun.

LEÇONS TIREES DE LA MISE EN ŒUVRE

Le DSRP constitue, à l'évidence, l'unique cadre d'intervention de l'ensemble des acteurs du développement socio- économique. A cet égard, il s'identifie au plan de développement économique et social du pays. C'est à ce titre que le présent rapport concerne presque toutes les interventions de l'Etat, financées ou non par les ressources PPTE.

Les résultats de la mise en œuvre du DSRP, montrent que des efforts ont été déployés pour stabiliser le cadre macro- économique, renforcer la gestion décentralisée, contrôler les dépenses publiques et développer les services sociaux et les infrastructures de base. Cependant, force est de reconnaître comme l'indique le tableau 19, qu'au terme de cette mise en œuvre les variables macro-économiques se sont plutôt détériorées.

En effet, tout comme en 2002 et 2003, le cadre macro- économique a continué à se dégrader en 2004. Les performances en matière d'exécution budgétaire et de mobilisation des ressources ont été faibles. Cette situation n'a pas favorisé une réduction significative de l'incidence de la pauvreté monétaire (création d'emplois, amélioration des revenus, etc.) et un accès substantiel des populations guinéennes aux infrastructures et services sociaux de base conformément aux objectifs du DSRP.

Les résultats de l'EIBEP (2002-2003) montrent que la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, est passée de 62,6% de la population en 1994 à 49,2% en 2002 dont 19,1% vivant dans une extrême pauvreté. En 2002 l'incidence de la pauvreté au niveau régional était de 23,5% en milieu urbain et de 59,90% en milieu rural contre 17,5% et 82,1% respectivement en 1994. D'où une baisse sensible de la pauvreté au cours de la période 1994-2002. Cette évolution positive dénote une réduction des inégalités entre les zones rurales et urbaines, même si la pauvreté demeure encore un phénomène essentiellement rural.

Par ailleurs, les estimations des indices de pauvreté faites en utilisant le modèle SimSIP (Simulation for Social Indicators and Poverty) montrent que la pauvreté pourrait passer de 49,20 en 2002 à 53,6% en 2005.

Les facteurs expliquant cette situation sont entre autres : la faible articulation entre le Budget et le DSRP ; la faible mobilisation des ressources internes, la mauvaise gestion des dépenses publiques, le ralentissement de la croissance, un déficit budgétaire de plus en plus important ; une nette aggravation de l'inflation, un accroissement de la dette publique intérieure, une forte accumulation des arriérés et l'ampleur de la corruption.

Par conséquent, il est primordial de cerner ces problèmes récurrents et interdépendants qui ont conduit à la suspension en 2002, du programme de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Cette suspension a privé le pays des aides extérieures attendues et l'a éloigné du point d'achèvement de la FRPC qui aurait dû lui permettre de bénéficier de l'initiative PPTE pour un montant estimé à 185,5 millions de dollars US. Or,

sans ces ressources et un appui technique et financier conséquent de nos partenaires, il serait illusoire d'atteindre les objectifs du DSRP ainsi que ceux du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015.

C'est pourquoi, il est urgent de mettre en œuvre une politique et des mesures appropriées de relance de la croissance orientée vers les objectifs de réduction de la pauvreté. Celles-ci pourraient de façon schématique porter sur les points ci-dessous :

i) Rétablissement du Cadre macro-économique et relance de la croissance :

- Instaurer une plus grande discipline budgétaire et une allocation de ressources plus substantielles aux secteurs prioritaires ;
- Mettre en oeuvre une politique fiscale rigoureuse ;
- Favoriser l'implication du secteur privé dans la gestion des infrastructures de base ;
- Renforcer la mise en œuvre du cadre intégré du commerce ;
- Relancer les cellules CDMT au niveau des secteurs prioritaires ;
- Articuler le budget de l'Etat avec les objectifs de la SRP ;
- Appuyer de manière substantielle les secteurs porteurs de croissance en vue de la diversification et la valorisation des exploitations minières et des sources de croissance non minières : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'artisanat et les BTP.

ii) Equité et accès aux services sociaux :

- Poursuivre la mise en œuvre du Programme Education Pour Tous (EPT) et renforcer les réformes entreprises pour améliorer les indicateurs du secteur ;
- Continuer la mise en œuvre des actions du plan national de développement sanitaire, principalement: la décentralisation du système de santé, le renforcement de la couverture Sanitaire ; et l'amélioration de l'offre et de l'utilisation des services de soins ;
- Renforcer et vulgariser le cadre juridique protégeant l'enfant, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées ;
- Promouvoir l'encadrement communautaire en faveur de la petite enfance et des enfants orphelins du Sida ; etc.

- Favoriser l'accès des populations, singulièrement les plus pauvres, au logement décent, à une source d'eau potable et à un assainissement adéquat.

iii) Gouvernance et renforcement institutionnel:

- Renforcer la déconcentration budgétaire et le pouvoir financier des collectivités à la base ;

- Transférer effectivement les compétences de gestion des marchés publics aux Régions et Préfectures ;

- Sensibiliser et informer le grand public sur la corruption et les outils de lutte mis en place ;

- Appliquer des sanctions sévères contre les délinquants; et mettre en place des mesures incitatives et motivantes (augmentation de salaires, primes de performance, etc.) ;

- Renforcer l'exercice du contrôle de la qualité des dépenses et des actions sur le terrain ;

- Dynamiser les organes de contrôle mis en place par l'Etat en vue d'assurer la moralisation de la gestion des finances publiques ;

- Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités au niveau sectoriel et au niveau des collectivités décentralisées ;

- Améliorer la participation et l'implication de la société civile et des populations à la formulation, à la gestion et au suivi des programmes et projets spécifiques de réduction de la pauvreté ;

- Harmoniser les interventions et les outils de planification à la base ;

- Mettre en place une stratégie de communication en vue d'un meilleur partage des informations et d'une concertation plus fructueuse.

En conclusion, il ne serait pas exagéré de dire que seule une mise en œuvre rigoureuse de toutes les dispositions ci-dessus mentionnées pourraient permettre à la Guinée d'atteindre rapidement ses objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

Tableau 19: Synthèse des résultats de mise en œuvre de la SRP en Guinée

Objectifs /Indicateurs	**Situation de référence**	**Objectifs DSRP**			**Résultats**		
		2002	**2003**	**2004**	**2002**	**2003**	**2004**
Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire							
Incidence de la pauvreté au niveau national	*62,6% (1995)*	*30% (2010)*			*49,20*	*50,0*	*50,1*
Incidence de la pauvreté en milieu rural	*82,1% (1995)*	*38% (2010)*			*59,90*		
Augmenter les revenus							
Croissance du PIB (en %, par an)	*3,7 (1996/00)*	*5,2 (2002/05)*			*4,2*	*1,2*	*2,7*
Croissance du PIB / tête d'hbt (%)	*1,01 (1996/00)*	*1,9 (2002/05)*			*1,1*	*-1,7*	*-0.4*
Taux d'investissement (% du PIB)	*16,2 (1996/00)*	*18 (2002/05)*			*12,8*	*16,1*	*8,9*
Préserver la stabilité macro-économique et financière							
Taux d'inflation (en % moyenne)	*4,3 (1996/00)*	*3,5 (2005)*			*3,0*	*14,8*	*27,6*
Taux d'inflation (en % en glissement)					*3,0*	*12,2*	*17,5*
Solde budgétaire global (base engagement, dons exclus, % du PIB)	*-5,4 (2000)*	*- 3,0 (2005)*			*-6,2*	*-7,9*	*-5,9*
Solde courant extérieur moyen (hors transferts officiels, % du PIB)	*-6,0 (2000)*	*-4,0 (2005)*			*-6,3*	*-4,0*	*-5,0*
Objectifs sectoriels							
Développer le secteur rural							
Taux de croissance agricole (% /an)	*5,3 (1997-99)*	*5,0 (2002/05)*			*6,0*	*3,9*	*3,5*
Améliorer le niveau d'éducation							
Taux brut scolarisation primaire (%)	*56,7 (1999/00)*	*70 (2004/05)*			*72,0*	*74,0*	*77,0*
Taux brut scolarisation des filles (%)	*44,3 (1999/00)*	*63 (2004/05)*			*63,0*	*67,0*	*70,0*
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	*36 (1998/99)*	*45 (2007)*			*38 (2003)*		
Améliorer l'état de santé							
Taux brut de mortalité (‰)	*14,2 (1999)*	*12 (2005)*			*Nd*		
Taux de mortalité infantile (‰)	*98 (1999)*	*70 (2005)*			*91 (2005)*		
Taux de mortalité maternelle (pour100.000)	*528 (1999)*	*300 (2005)*			*Nd*		
Taux de séroprévalence VIH (%)	*2-4 (1998)*	*<5 (2004/05)*			*1,5 (2005)*		
Taux de couverture vaccinale, par antigène (%)							
BCG	*82 (2000)*	*80*	*80*	*80*	*71*	*83*	*71*
DTCP	*43 (2000)*	*55*	*65*	*75*	*58*	*65*	*63*
VHB	*-*	*05*	*20*	*35*	*-*	*-*	*67*
VAR	*40 (2000)*	*55*	*65*	*75*	*61*	*70*	*60*
VAA	*-*	*20*	*30*	*40*	*17*	*33*	*77*
VAT-2 +	*38 (2000)*	*65*	*75*	*80*	*53*	*56*	*-*
Augmenter l'accès à l'eau potable							
Population ayant accès à l'eau potable (%)	*49 (1999)*	*80 (2005)*			*64,3 (2002)*		
Nombre de points d'eau réalisés par an		*800*	*800*	*800*	*749*	*658*	*291*
Assainissement (*) *Construction de latrines individuelles et publiques et stations de traitement des eaux usées*		*300 830*	*600 1.170*	*600 1.000*	*2535 latrines individuelles ; 33 latrines publiques; 2 stations de dépotage; 3stations d'épuration (2002/2004)*		
Améliorer les conditions de transport							
Densité routière (km / 100 km²)	*2,7 (1997)*	*2,9 (2003)*			*2,8 (2003)*		
Pourcentage du réseau en bon état	*25 (1997)*	*36 (2003)*			*30 (2003)*		
Pistes rurales							
Entretien de pistes (km)		*2.150*	*1.800*		*2.577*	*650*	*689*
Réhabilitation pistes (km)		*500*	*500*		*138*	*457*	*678*
Construction d'ouvrages franchissement (ml)		*800*	*800*		*711*	*588*	
Augmenter l'accès à l'électricité							
Taux d'accès à l'électricité (en %) (**)	*16,4 (1999)*	*39,4 (2005)*			*18,8 (2002)*		

Références

Banque Mondiale/ Guinée, Diagnostic de la Pauvreté, juin 2005.

Banque Mondiale/ Guinée, Renforcer la Gestion des Dépenses Publiques en vue de promouvoir la Croissance et Réduire la Pauvreté, Revue des Dépenses Publiques juin 2004.

International Monetary Fund: Letter of Intent, Memorandum of Economic and Financial Policies and Technical Memorandum of Understanding, May 31 2005

Groupe de la Banque Africaine de Développement (Mai 2005), Guinée – Document de Stratégie par Pays 2005-2009. Département des opérations par pays Région de l'Ouest

Ministère de l'Economie et des Finances / Direction Nationale de l'Economie/ Notes de Conjoncture de l'Economie Guinéenne. Division Conjoncture, (décembre 2004 et février 2005),

Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (janvier 2002), Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Guinée.

Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (septembre 2003), Rapport No 001 indicateurs de suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Groupe thématique suivi évaluation

Ministère de l'Economie et des Finances / Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (avril 2004), Premier Rapport de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Groupe thématique suivi évaluation

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (avril 2004), Rapport final – Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être.

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (mai 2004), Enquêtes à Indicateurs Multiples.

Ministère du Plan / Direction Nationale du Plan (juin 2005), Cadrage Macro–économie Annuel 2004, Division Etudes et Stratégies macro-économiques.

Ministère du Plan / Direction Nationale du Plan (novembre 2004), Rapport Economique et Social 2003, Division Etudes et Stratégies macro-économiques.

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (2005), Enquête démographique et de Santé), Division Démographie.

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (1999), Enquête démographique et de Santé), Division Démographie.

Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique (avril 2004), Rapport final – Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être.

Ministère de la Santé Publique (février 2005) Rapport Annuel d'Activités.

Ministère à la Présidence Chargé du Contrôle Economique et Financier / ANLC / Rapport Final de l'Enquête Nationale sur la Corruption et la Gouvernance en Guinée 2003.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2004) Impact socio-économique du VIH/SIDA en République de Guinée.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2002) Premier Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2005) Deuxième Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Annexes

Annexe 1 : Critères de Convergence de la ZMAO et Dépenses sur ressources PPTE.

Annexe1. Tableau 1. *Critères de convergence de la ZMAO et résultats de la Guinée*

	Critères de convergence	Objectifs ZMAO	Résultats
Premier rang			
1	*Déficit budgétaire hors dons*	*≤ 4% du PIB 2003–2004*	*5,9% du PIB en fin décembre 2004*
2	*Crédit à l'Etat financé par la BCRG*	*< ou = 10% en 2003*	*27,3% recettes courantes en 2003*
3	*Taux d'inflation*	*< ou = 5% en glissement annuel*	*27,6% en fin décembre 2004*
4	*Réserves d'échange*	*≥ 3 mois d'importation 2003-2004*	*1,3 mois d'importation*
Deuxième rang			
5	*Ratio masse salariale/recettes courantes*	*< 35%*	*29,4%*
6	*Variation des arriérés intérieurs*	*< 0*	*5 milliards GNF en décembre 2004*
7	*Ratio recettes fiscales /PIB*	*> ou = 20%*	*11% du PIB en fin 2004*
8	*Taux de dépréciation du GNF*	*< ou = 0,5%*	*27,5%*
9	*Taux d'intérêt réel*	*0%*	*-19,2%*
10	*Ratio montant investissements sur ressources propres /recettes courantes*	*≤ 20% des recettes fiscales*	*16,1% des recettes courantes*

Source MEF/BCRG/Note de conjoncture économique/ février 2005

Annexe1.Tableau : *Dépenses sur les ressources PPTE en milliards de GNF*

Secteurs	***Traitement Salaires***	***Achats Biens Services***	***Subventions et Transferts***	***Investissement***	***Total***
Justice				*27*	*27*
Agriculture					
Travaux Publics				*2 514*	*2 514*
Habitat					
Santé		*2 171*	*1 587*	*2 232*	*5 990*
Affaires Sociales	*280*	*10*			*290*
MEPU/EC	*19 488*	*4 297*		*6 213*	*29 998*
Hydraulique				*892*	*892*
Pêche				*92*	*92*
Dépenses Communes		*33*			*33*
TOTAL	***19 768***	***6 511***	***1 587***	***11 970***	***39 836***

Annexe 2:Projets du Secteur des Mines en préparation

Prévisions	***Réalisations***	***(%)***
Rachat des données du Levé Géophysique Aéroporté effectué par Géosurvey	*Un 2ème accord portant sur l'interprétation et la commercialisation ainsi que la formation des cadres a été signé avec AMTEC, « ressources management » filiale de geosurvey.*	*100*
Evaluation du potentiel bauxitique	*Ce travail permis de découvrir des réserves de 40 milliards de tonnes de bauxite*	*100*
Evaluation du potentiel en d'autres substances (or, diamant, fer)	*Evaluation finale des gisements de fer de Nimba et Simandou et recherche d'autres substances en cours*	*50*
Réhabilitation de cartes géologiques	*Harmonisation avec nouvelles cartes digitales du SIGM*	*30*
Poursuite des études complémentaires pour la mise en œuvre du Transguinéen	*Chaque membre du comité tripartite (Etat guinéen, Rio Tinto, et Euronimba a déjà signé le protocole de mise en œuvre et les études continuent*	*20*
Poursuite des études complémentaires pour l'exploitation des gisements de fer du Simandou	*Les premiers travaux ont donné des réserves préliminaires de 1 300 000 000 t et le projet est à la phase de certification des réserves*	*30*
Poursuite des études complémentaires pour l'exploitation des gisements de fer de Nimba	*Le projet est à la phase d'évaluation finale des réserves*	*-*
Promotion à l'intérieur et à l'extérieur du pays en vue d'une mobilisation des ressources financières pour la réhabilitation du Projet Cogon	*En cours – Promotion pour la recherche du financement après les 1ères études de SNC LAVALLIN*	*-*
Finalisation des Statuts de la COBAD (Co.des Bauxites de Diandian)	*Tout récemment la future concession minière a même été délimitée*	*100*
Promotion à l'extérieur du pays et sensibilisation des populations locales	*Intéressement de plusieurs sociétés dont Marubéni et Mitsubishi*	*100*
Négociation et signature de la Convention de base avec Global Alumina Project Corporation	*Le gouvernement a déjà procédé à la signature de la convention en examen à l'assemblée nationale*	*90*
Etude de faisabilité de l'Usine	*Le partenaire ALCOA est sur l'étude du site d'implantation de l'usine d'alumine*	*25*
Actualisation de l'étude de faisabilité	*En cours*	
Réhabilitation du Chemin de Fer Débélé - Dogomet	*En étude*	
Négociations de la Convention de concession minière pour le Projet d'usine sidérurgique à Forécariah	*Les partenaires turcs sont entrain d'étudier le projet de concession*	*80*
Prospection et évaluation des gisements de fer de Sambalama et de Yomboéli	*Le Gouvernement attend le plan de prospection avec les partenaires turcs*	*10*
Etude de faisabilité de l'Usine	*Ce projet qui requiert un financement de 80 millions de dollars est à sa phase finale de réalisation*	*25*
Mise en œuvre du Projet d'Extension de l'Usine et de la Mine de la SMD	*La société compte financer 150 millions de dollars pour cette extension et les études sont déjà achevées*	*30*
Installation d'une taillerie de diamant	*Cette installation permettra de valoriser les pierres guinéennes*	*90*
Forum sur le Secteur Minier	*Ce forum a connu la participation de 6 ministres des Mines et de plus de 200 miniers du monde*	*100*
Elaboration d'un guide de procédure de l'administration minière	*En cours*	*-*

Annexe 3: Indice de la corruption par département ministériel

Rang	Ministères	Indice (%)
1	Urbanisme et Habitat	64
2	Fonction Publique et Emploi	43
3	Jeunesse, Sports et Culture	42
4	Intérieur et Décentralisation	42
5	Sécurité	40
6	Affaires Sociales, Promotion Féminine et Enfance	39
7	Enseignement Pré - Universitaire et Education Civique	36
8	Hydraulique et Energie	36
9	Travaux Publics et Transports	36
10	Communication	35
11	Justice, Garde des Sceaux	34
12	Economie et Finance	33
13	Mines Géologie et Environnement	33
14	Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts	32
15	BCRG	30
16	Ligue Islamique	30
17	Pêche et Aquaculture	29
18	Commerce, Industrie et PME	28
19	Plan	27
20	Santé Publique	23
21	Enseignement Technique et Formation Professionnelle	22
22	ONG	22
23	Présidence	21
24	Institutions Républicaines	21
25	Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	21

Source : ENACOG 2003

Annexe 4 : Financement du PEV/SSP/ME par bailleurs de fonds en 2004 en GNF

Bailleurs	Montant alloué	Montant décaissé	Taux de réalisation
Etat Guinéen	1 250 000 000	22 200 000	2%
Communautés	648 653 791	648 653 791	100%
UNICEF	253 572 608	253 572 608	100%
OMS	1 589 381 680	1 589 381 680	100%
ARIVA	233 781 819	233 781 819	100%
GAVI	643 176 000	643 176 000	100%
PSS/GTZ	2 400 550	2 400 550	100%
SIDA 3	2 155 725	2 155 725	100%
Rotary International	660 320 500	660 320 500	100%
Total	**5 073 600 618**	**3 197 146 827**	**63%**

Source: Coordination PEV/SSP/ME

Annexe 5: Indicateurs de suivi et Evaluation de la SRP

	Indicateurs	unité	2002	2003	2004	2005
	ACCERERATION DE LA CROISSANCE					
1	Service de la Dette, en pourcentage des exportations des Biens et Services	%	16,8	20,7	19,4	20,1*
2	Proportion des recettes non minières dans les recettes courantes de l'Etat	%	81,0	86,0	82,5	
3	Déficit Budgétaire hors dons (base engagement) en % du PIB	%	6,2	7,9	5.9	
4	Taux d'inflation moyen	%	3,0	12,9	17,5	
5	Taux d'inflation en glissement	%	6,1	14,8	27,6	
6	Le financement du déficit budgétaire par la BCRG (%)	%	61,8	40,1	27,3	
7	Croissance du PIB/tête	%	1,1	-1,7	-0,4	-0,3*
8	Taux d'investissement Public	%	3,5	3,7	2,9	2,7*
9	Taux d'investissement Privé	%	8,8	6,3	5,6	6,2*
10	Routes Nationales en bon état	%	n.d	n.d	n.d	
11	Nombre de pistes rurales entretenues	KM	2577	650	318,2	
12	Nombre de pistes rurales construites	KM	138, 0	457,0	678,0	
13	Taux de croissance du secteur agricole	%	6,0	3,9	3,5	
14	Taux de couverture vaccinale du cheptel (peri pneumonie bovine)	%	48,2			
15	Part des exportations agricoles dans les exportations totales	%	6,4	6,8	6,9	
16	Taux de chômage	%	3,2			
17	Taux d'accès à l'électricité	%	18,8			

	Indicateurs	unité	2002	2003	2004	2005
	DEVELOPPEMENT ET ACCES AQUITABLES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE					
18	Ménages utilisant l'électricité comme source principale d'éclairage (en %)	%	18,8			
19	Taux Brut de Scolarisation au Primaire	%	72,0	74,0	77,0	
20	Taux Brut de Scolarisation au secondaire			27,9		
21	Taux Net de Scolarisation au Primaire	%	57,0	60,0	62,0	
22	Taux Net de Scolarisation au secondaire	%		23,3		
23	Rapport Elèves /Maîtres au Primaire		45	47	46	
24	Nombre de nouvelles salles de classes construites		3612	836	1372	
25	Taux d"alphabétisation des adultes	%	28,8	29,1		
26	Rapport filles/garçons dans l'enseignement Primaire	%	0,72	0,74	0,76	
27	Rapport filles/garçons dans l'enseignement Secondaire	%	0,41	0,45	0,45	
28	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 19 ans par rapport aux hommes	%	n.d	n.d	n.d	
29	Taux de prévalence du paludisme	%	8,6			
30	Taux de mortalité infantile	%o	n.d	n.d	n.d	91
31	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	%o	n.d	n.d	n.d	163
32	Taux de couverture vaccinale BCG)	%	71	83	71	
33	Taux de couverture vaccinale DTCP3	%	58	65	63	
34	Taux de couverture vaccinale VAR	%	61	70	60	
35	Taux de couverture vaccinale VAA	%	17	33	77	
36	Taux de couverture vaccinale VAT-2+	%	53	56	-	
37	Taux de mortalité maternelle (100000)	%o00	n.d	n.d	n.d	
38	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	%		23,3		
39	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	%	n.d	n.d	n.d	35,0
40	Nombre de centres de santé intégrés et fonctionnels		371	391	395	
41	Nombre de postes de santé intégrés et fonctionnels		384	515	604	
42	Taux de prévalence du VIH/SIDA	%	n.d	n.d	n.d	1,5
43	Taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans	%	n.d	n.d	n.d	
44	Ménages ayant accès à une source d'eau potable (en %)	%	62,0	75,7		
45	Nombre de forages réalisés		741	646	291	
46	Nombre de puits réalisés		8	12	-	
47	Nombre de sources aménagées		-	-0	-0	

	Indicateurs	Unité	2002	2003	2004	2005
	GOUVERNANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES					
48	*Proportion de CRD sans caisse de crédit et d'épargne*	%	n.d	n.d	n.d	
49	*Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement national*	%	19,3			
50	*Nombre de commissariats de proximité créés*		n.d	n.d	n.d	n.d
51	*Nombre d'organisation de la Société Civile créés*		n.d	n.d	n.d	n.d
	PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN					
52	*Incidence de la Pauvreté monétaire (%)*	%	49,2	50,0	50,1	53,6
53	*Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal calorifique (Pauvreté extrême en %)*	%	8,1			
54	*Proportion de la population disposant moins d'un dollar par jour (PPA)*	%	n.d	n.d	n.d	
55	*Profondeur de la pauvreté*	%	17,2	17,6	17,5	19,3
56	*Indice de GINI*		0,40			

Nota Beni: *n.d= non disponible ; *= Données estimées*
Pour les indicateurs de l'Education, par exemple 2003-2004(octobre 2003-juin 2004)=2004.
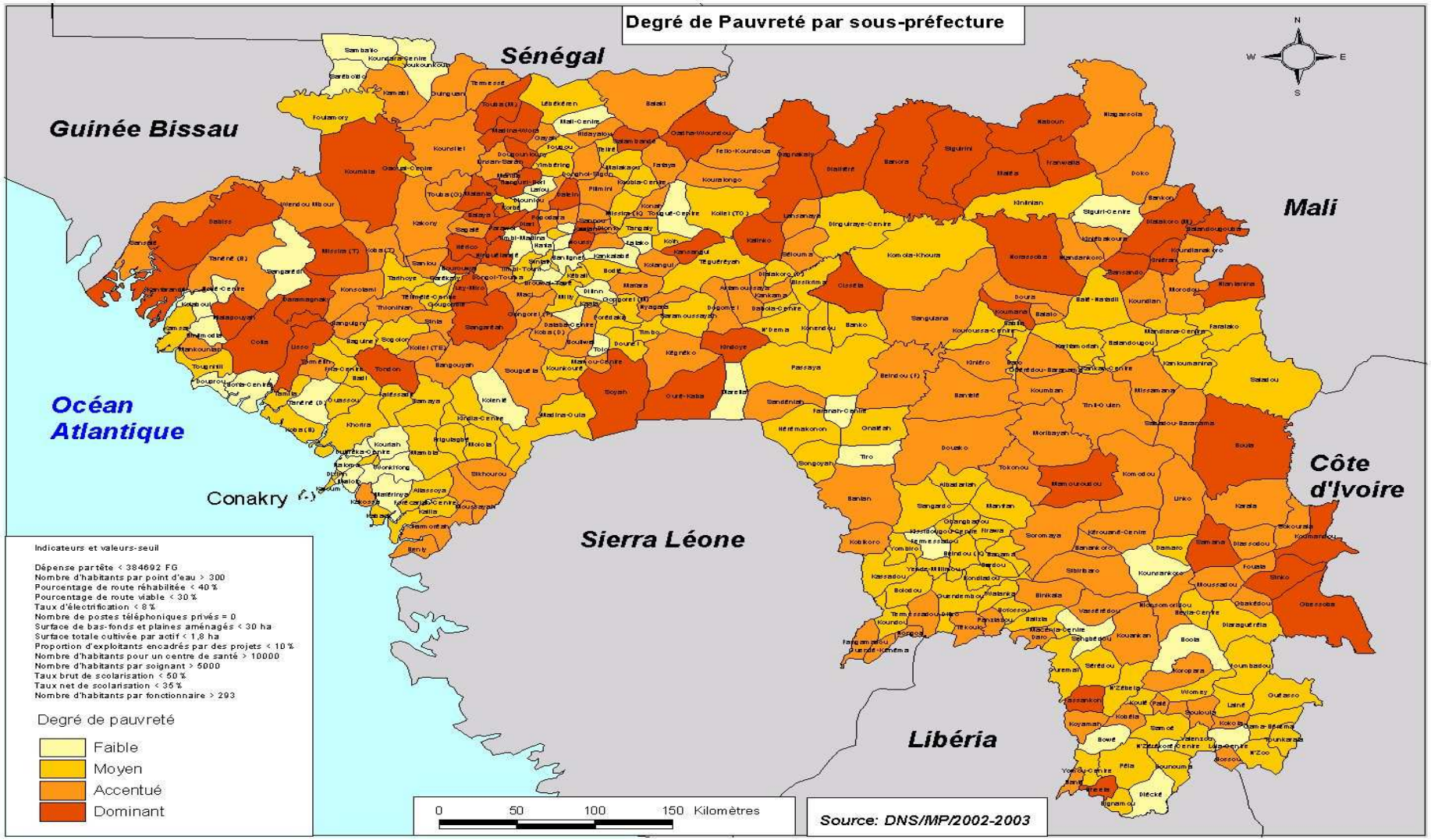
Annexe 6 : Cartes de Pauvreté